



No 413 SÉRIE :
PRÉFECTURE D'INDRE-&-LOIRE

Carte d'identité



Nom : HOROWITZ
Prénoms : Anny-Yolande
Profession : sans
Née le 2 Juin 1933
à STRASBOURG
Département du Bas Rhin
Domicile : 21, rue Rode

Signature du titulaire : Anny Horowitz

Empreinte digitale :

rec. Nez : rec.
Forme générale du visage : all. Teint : rosé
Corps : rosé

Signalement :
A TOURS, le 4 Décembre 1942
Le Préfet,

Taille :
Cheveux : blond
Nez : rec.
Forme générale du visage : all.
Teint : rosé

rec. Nez : rec.
Forme générale du visage : all.

Signalement :
A TOURS, le 4 Décembre 1940
Le Préfet,

Taille :
Cheveux : blond

Les 11 400
enfants Juifs
déportés de France

JUIN
1942

AOÛT
1944

Editorial



La Shoah est un événement inouï, unique et inexpiable. Cette volonté systématique d'exterminer tout un peuple, sur tout un continent remet en cause, de façon fondamentale, la conception même que l'Homme peut se faire de sa propre humanité. C'est l'histoire d'une monstrueuse coalition de la haine et de l'indifférence, qui a tué les trois quarts des Juifs d'Europe. La pire des injustices alliée à la plus méticuleuse des bureaucraties inhumaines a permis que cela fût. De cette histoire, nous sommes tous, d'une certaine façon, les survivants.

L'atrocité atteint son comble avec l'anéantissement des enfants. 11 400 ont été arrêtés en France puis dépor-

tés, dont 6 100 jeunes Parisiens. Comme en atteste à nouveau l'ouvrage que vous tenez entre vos mains, le courage et l'abnégation de Serge et Beate Klarsfeld ont permis de rendre le plus sobre, mais le plus utile des hommages : la restitution de leurs noms, à ces enfants assassinés, à ces vies fauchées avant d'avoir pu s'exprimer.

Accompagnant l'œuvre admirable des associations à la mémoire des enfants juifs déportés, la municipalité contribue au nécessaire travail de mémoire. Dans chaque école concernée est apposée une plaque honorant, nom par nom, chacun des disparus.

Complémentaire au soutien apporté au Mémorial de la Shoah, à l'organisation d'expositions, à la diffusion l'an passé d'un DVD sur la libération des camps à l'ensemble des lycéens de Paris, cette action dans les écoles m'est particulièrement chère. Elle s'avère décisive dans la transmission aux plus jeunes, qui devront prendre le relais, témoigner à leur tour. Partout et toujours, combattre l'ignorance et la haine, promouvoir la tolérance, affirmer la grave et simple certitude de la fraternité humaine tandis que menacent encore le négationnisme et l'antisémitisme.

Face aux assassins de la mémoire, nous avons un devoir de connaissance et de vérité. Paris n'y manquera pas.



Bertrand DELANOË

Maire de Paris

Enfants juifs déportés de France

Préface



En France, en 1940, il y avait environ 70 000 Juifs de moins de 18 ans. Sur ce nombre, 11 400 ont été arrêtés - la plupart par la police de Vichy -, déportés à Auschwitz et assassinés, à l'exception d'environ 200 d'entre eux; presque tous des adolescents. Parmi les communautés juives importantes en Europe, celle de France a connu le pourcentage le plus important d'enfants sauvés : 84 %, c'est exceptionnel. On le doit essentiellement à la sympathie agissante de la population non juive qui a soutenu les efforts des familles et des organisations juives qui essayaient de sauver les enfants en priorité. Laïcs et religieux ont su tendre la main à la fois par compassion et pour que la France ne perde pas son âme.

Les photos que nous présentons sont extraites du Mémorial des enfants juifs déportés de France (Éditions Fayard). Notre association des "Fils et filles des déportés juifs de France" recherche et rassemble de pareilles photos depuis plus de dix ans. Nous avons retrouvé ainsi près de 4 000 visages sur les 11 400 disparus et notre association continue à publier des additifs (nous en sommes au huitième) à ce Mémorial. Ces milliers de photos sont présentées en permanence au Mémorial de la Shoah à Paris, au Pavillon français à Auschwitz et au musée de l'Héritage juif à New York. Nous n'avons pas oublié les enfants juifs déportés de France : nos recherches à travers toutes les archives disponibles ont permis, pour chacun, de restituer son état civil complet, l'adresse de son arrestation et d'ouvrir un dossier parfois très détaillé. Ce travail de mémoire accompli en France est unique ; il n'y a pas d'équivalent dans un autre pays. Il a permis, depuis la publication de notre Mémorial en 1994, la pose de centaines de plaques commémoratives à Paris et en province, surtout dans les établissements scolaires, en hommage à ces enfants dont la vie a été tranchée par la haine anti-juive et qui auraient pu sombrer dans l'oubli sans la volonté de notre association.

Serge Klarsfeld

Président de l'association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France (FFDJF)



Elie et Hélène MAGIER étaient nés à Paris. Ils avaient respectivement 10 et 11 ans en 1942. Ils habitaient 81 rue de Flandre dans le 19^e arrondissement et ont été déportés par le convoi n° 20 du 17 août 1942 avec leur petite sœur **Geneviève**, 3 ans, dont il ne reste pas de photo. Ce cliché date de 1937.

Sommaire

Chapitre 1 : Les Juifs en France sous l'Occupation	page 5
Chapitre 2 : Ils sont partis de Drancy	page 17
Chapitre 3 : Visages et destins d'enfants	page 23
Chapitre 4 : Les enfants témoignent	page 43
Chapitre 5 : Les témoins accusent	page 53
Chapitre 6 : Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France, militants de la justice et de la mémoire	page 61
Chapitre 7 : Repères chronologiques sur la Shoah en France et en Europe	page 70



Mesure allemande interdisant aux Juifs de se servir du téléphone public, les lignes privées étant également supprimées.

Chapitre 1

Les Juifs en France sous l'Occupation



Rusca-Régine, Rachel et Frieda, Annie.

La mère et ses quatre enfants étaient réfugiés à Angoulême. Le père, Joseph Reiss, était mort au camp de Gurs. De toute la famille, seules les deux aînées, Rachel et Annie, ont échappé à la déportation. Le bébé **Frieda** a été assassiné le jour de son arrivée à Auschwitz et de son premier anniversaire (le 15 février 1943) en compagnie de **Rusca-Régine**.

Dès l'automne 1940, le gouvernement de l'État français dirigé par Philippe Pétain et installé à Vichy, engage une politique d'exclusion contre les Juifs.

De sa propre initiative, Vichy impose, dans les deux zones, les « statuts des Juifs » des 3 octobre 1940 et 2 juin 1941 qui interdisent à ceux, dont deux des grands-parents étaient considérés de « race juive », l'exercice de presque toutes les professions (emplois dans la fonction publique, professions libérales et commerciales). Dans la zone dite « libre », il organise l'internement des Juifs étrangers dans des camps insalubres comme ceux de Gurs, Les Milles, Noé, etc.

A Paris, les premières arrestations (mai, août et décembre 1941) visent exclusivement les hommes Juifs (étrangers et français). Ces rafles sont organisées par les forces de police française et allemande. Les victimes sont internées par milliers aux camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande (Loiret), Drancy et Compiègne.



Rafles des 20 au 25 août 1941
(photo *Suddeutscher Verlag*).



Un enfant Juif n'a plus le droit d'entrer dans un jardin public, une piscine, un musée, un théâtre, un stade, une cabine téléphonique ou tout autre lieu public.



Rafle du 20 août 1941 à Paris (photo BHVP).

Les autorités allemandes obtiennent également de Vichy la création d'un Commissariat général aux questions juives (CGQJ) destiné à organiser la spoliation des Juifs, leur ségrégation et à faciliter, par la suite, leur déportation « vers l'est ».

La première déportation de France à destination d'Auschwitz a lieu le 27 mars 1942. A partir du 7 juin 1942, une ordonnance allemande impose à tout Juif de zone occupée le port de l'étoile jaune cousue sur ses vêtements et ce, dès l'âge de six ans révolus.

Imposées par l'occupant mais mises en œuvre par l'Etat français, les rafles des 16 et 17 juillet 1942 - appelées la rafle du Vel' d'Hiv' - marquent un tournant décisif dans l'application de la « Solution finale de la question juive » en France. Ces rafles visent les Juifs étrangers. À Paris et sa banlieue, ce sont 12 884 personnes qui sont arrêtées par la police française. Parmi elles, figurent 4 051 enfants de 2 à 16 ans dont plus de 3 000 nés en France et de nationalité française.

Parallèlement, les enfants font l'objet de tractations entre les autorités de Berlin et celles de Vichy. Les familles sont transférées dans les camps de Beaune-la-Rolande et Pithiviers (Loiret) d'où les parents seront déportés les premiers avec leurs enfants adolescents et nés à l'étranger.

Trois mille enfants en bas âge, séparés de force de leurs parents, seront transférés à Drancy deux semaines plus tard dans des conditions lamentables, et mélangés à des adultes pour faire croire qu'il s'agit de déportation de familles et non d'enfants isolés. Six convois les ont emportés entre les 17 et 28 août 1942. Aucun enfant n'est revenu.

D'autres rafles massives de centaines de familles juives ont lieu en province, en zone occupée, en juillet et octobre 1942.

Par ailleurs, dès les premiers jours d'août 1942, Vichy livrera d'abord les Juifs étrangers et apatrides, alors internés dans les camps de la zone libre et transférés à Drancy, puis ceux arrêtés lors de la grande rafle de la zone sud, le 26 août. Au total ces 10 000 victimes seront les seuls Juifs arrivés à Auschwitz en provenance d'un territoire où il n'y avait pas d'Allemands.

Des protestations se sont élevées aussitôt dans la population et au sommet des Églises. Des personnalités de la hiérarchie religieuse chrétienne ont protesté publiquement contre l'arrestation et la livraison des Juifs à l'occupant (Mgr Saliège à Toulouse, Mgr Gerlier à Lyon, le pasteur Marc Boegner de l'Eglise réformée, etc.). Cette réaction de l'opinion publique a conduit Laval à freiner sa coopération policière massive avec la Gestapo. Le programme des déportations établi par les Allemands pour le mois d'octobre sera abandonné.

En 1943, les rafles se sont intensifiées en province, dans les deux zones occupées par les Allemands, tandis que les Italiens ont protégé les Juifs dans leur zone d'occupation envahie à son tour en septembre par les Allemands. A Marseille la rafle opérée par les forces de police française et allemande eut lieu du 22 au 27 janvier 1943. Embarqués à la gare d'Arenc, les Juifs arrêtés furent envoyés au camp de Compiègne puis transférés à Drancy. Les Marseillais seront déportés par les convois 52 et 53 des 23 et 25 mars 1943 au camp d'extermination de Sobibor. Aucun ne survécut.

Devant le refus de Vichy de dénaturaliser massivement les Juifs de nationalité française depuis 1927, les Allemands raflent désormais eux-mêmes les Juifs français et les déportent.

La pression nazie sur Vichy s'intensifie alors et dans certaines régions, comme à Bordeaux, la police française mène des rafles massives de Juifs français.



Rafle des Juifs de Marseille par les forces de police française et allemande du 22 au 27 janvier 1943 (photo Bundesarchiv-Coblence).

Bilan humain de la Shoah en France

Il y avait environ 320 000 Juifs en France en 1940 dont la moitié étaient des Juifs étrangers ; parmi ces 320 000 Juifs, environ 70 000 enfants.

Cinquante-cinq mille étrangers et 25 000 Juifs français ont été les victimes en France de « la Solution finale ».

Près de 76 000 Juifs ont été déportés de France (seuls 2 500 d'entre eux ont survécu à leur déportation). Environ 3 000 autres sont morts en France dans les camps d'internement et un millier encore ont été exécutés ou abattus sommairement parce qu'ils étaient Juifs.

De toutes les années d'Occupation, 1942 fut la plus noire : 42 000 Juifs déportés en 43 convois vers Auschwitz-Birkenau.

Les deux tiers des 32 000 Juifs déportés en 1943-1944 l'ont été de province alors qu'en 1942, les trois quarts des 42 000 Juifs l'avaient été de l'agglomération parisienne.

Sur 11 400 enfants déportés de France, 6 000 l'ont été au cours du seul été 1942. Deux mille d'entre eux n'avaient pas 6 ans.

Durant l'année 1943, 17 000 Juifs sont déportés en 17 convois dont quatre vers Sobibor.

En 1944, ce sont encore 15 000 Juifs qui sont déportés en 14 convois dont deux au départ de Lyon et de Toulouse (un convoi a été dirigé sur la Lituanie et l'Estonie).

Un millier de Juifs du Nord et du Pas-de-Calais ont été déportés via le camp de Malines en Belgique.

240 000 Juifs, les trois quarts des Juifs de France, ont survécu grâce, essentiellement, à la sympathie et à la solidarité de la population française.

Le réveil de la conscience chrétienne et du peuple français

Dès l'automne 1940, le pasteur Marc Boegner entreprend des démarches auprès des autorités de Vichy contre le statut des Juifs. Informé de l'imminence d'une grande rafle de Juifs « apatrides » en zone dite libre, le pasteur Boegner, président de l'Église réformée de France, adjure Pétain, par lettre datée du 20 août 1942, d'y renoncer :

Nîmes, le 20 août 1942

Monsieur le Maréchal,

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de me recevoir le 27 juin dernier, j'ai remis entre vos mains la lettre par laquelle le Conseil de la Fédération Protestante de France confiait à votre cœur de chrétien et de soldat la douleur et l'émotion éprouvées par les Églises protestantes devant les nouvelles mesures prises en zone occupée à l'égard des Juifs et des chrétiens maintenus Juifs par la loi. Je me vois contraint, hélas ! de vous écrire aujourd'hui au nom de ce même Conseil, pour vous exprimer l'indicible tristesse que ressentent nos Églises à la nouvelle des décisions prises par le Gouvernement français à l'encontre des Juifs étrangers (convertis ou non au christianisme) et de la manière dont elles ont été exécutées. [...]

Aucun Français ne peut demeurer insensible à ce qui se passe depuis le 2 août dans les camps d'hébergement et d'internement. On répondra, on le sait, que la France ne fait que rendre à l'Allemagne des Juifs, que celle-ci a renvoyés en automne 1940. La vérité est que viennent d'être livrés à l'Allemagne des hommes et des femmes réfugiés en France pour des motifs politiques ou religieux dont plusieurs savent d'avance le sort terrible qui les attend. [...]

Je suis obligé d'ajouter, Monsieur le Maréchal, que la « livraison » de ces malheureux étrangers s'est effectuée en maints endroits, dans des conditions d'inhumanité qui ont révolté les consciences les plus endurcies et arraché des larmes aux témoins de ces mesures. Parqués dans des wagons de marchandises sans aucun souci d'hygiène, les étrangers désignés pour partir ont été traités comme du bétail. [...]

[...] Je vous supplie, Monsieur le Maréchal, d'imposer des mesures indispensables pour que la France ne s'inflige pas à elle-même une défaite morale dont le poids serait incalculable.

De son côté, dès l'été 1941, l'archevêque de Toulouse, Mgr Jules-Géraud Saliège, avait pris ses distances avec Vichy. Dans sa Lettre pastorale du 23 août 1942 il s'insurge contre le sort réservé aux Juifs. Malgré les observations et interdictions du préfet, Mgr Saliège tient courageusement tête, en dépit de son grand âge et de son état de santé. Sa lettre pastorale qui est lue dans la plupart des églises du diocèse de Toulouse, connaît un grand retentissement dans la France entière grâce notamment à la presse clandestine et à la BBC qui en diffuse des extraits.

Mes très chers Frères,

Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l'homme ; ils viennent de Dieu. On peut les violer... Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer.

Que des enfants des femmes, des hommes des pères et mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle. [...]

[...] Les Juifs sont des hommes. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux [...]

Dès l'exécution de la grande rafle qui entraîne le transfert à Drancy de plus de 5 000 Juifs de zone libre, un autre prélat, Monseigneur Théas, évêque de Montauban, s'engage publiquement. Sa lettre pastorale, rédigée le 26 août 1942, a été lue en chaire le 30 août 1942 :

Mes bien chers frères,

Des scènes bien douloureuses et parfois horribles se déroulent en France, sans que la France en soit responsable.

A Paris, par dizaines de milliers, des Juifs ont été traités avec la plus barbare sauvagerie. Et, voici que dans nos régions, on assiste à un spectacle navrant : des familles sont disloquées ; des hommes et des femmes sont traités comme un vil troupeau et envoyés vers une destination inconnue, avec la perspective des plus graves dangers. [...]

Liste chronologique des convois de déportation des Juifs de France

N° de convoi	En 1942	Camp de départ	Nombre de déportés	dont nombre d'enfants
1	27/03/1942	Compiègne-Drancy	1 112	1
2	6/06/1942	Compiègne	1000	
3	22/06/1942	Drancy	1000	1
4	25/06/1942	Pithiviers	999	
5	28/06/1942	Beaune-La-Rolande	1038	16
6	17/07/1942	Pithiviers	928	24
7	19/07/1942	Drancy	999	58
8	20/07/1942	Angers	827	118
9	22/07/1942	Drancy	998	42
10	24/07/1942	Drancy	1000	80
11	27/07/1942	Drancy	1000	40
12	29/07/1942	Drancy	1001	25
13	31/07/1942	Pithiviers	1049	146
14	3/08/1942	Pithiviers	1034	107
15	5/08/1942	Beaune-La-Rolande	1014	219
16	7/08/1942	Pithiviers	1069	298
17	10/08/1942	Drancy	1006	3
18	12/08/1942	Drancy	1007	2
19	14/08/1942	Drancy	991	117
20	17/08/1942	Drancy	1000	581
21	19/08/1942	Drancy	1000	452
22	21/08/1942	Drancy	1000	606
23	24/08/1942	Drancy	1000	580
24	26/08/1942	Drancy	1002	400
25	28/08/1942	Drancy	1000	285
26	31/08/1942	Drancy	1000	244
27	2/09/1942	Drancy	1000	144
28	4/09/1942	Drancy	1013	142
29	7/09/1942	Drancy	1000	154
30	9/09/1942	Drancy	1000	132
31	11/09/1942	Drancy	1000	189
32	14/09/1942	Drancy	1000	108
33	16/09/1942	Drancy	1003	101
34	18/09/1942	Drancy	1000	173
35	21/09/1942	Pithiviers	1000	169
36	23/09/1942	Drancy	1006	213
37	25/09/1942	Drancy	1004	130
38	28/09/1942	Drancy	904	101
39	30/09/1942	Drancy	210	8
40	4/11/1942	Drancy	1000	141
42	6/11/1942	Drancy	1000	217
44	9/11/1942	Drancy	1000	163
45	11/11/1942	Drancy	745	109

N° de convoi	En 1943 et 1944	Camp de départ	Nombre de déportés	dont nombre d'enfants
46	9/02/1943	Drancy	1000	122
47	11/02/1943	Drancy	998	182
48	13/02/1943	Drancy	1000	151
49	2/03/1943	Drancy	1000	33
50	4/03/1943	Drancy	1003	7
51	6/03/1943	Drancy	998	3
52	23/03/1943	Drancy	994	66
53	25/03/1943	Drancy	1008	118
55	23/06/1943	Drancy	1018	123
57	18/07/1943	Drancy	1000	137
58	31/07/1943	Drancy	1000	98
59	2/09/1943	Drancy	1000	138
60	7/10/1943	Drancy	1000	101
61	28/10/1943	Drancy	1000	138
62	20/11/1943	Drancy	1200	150
64	7/12/1943	Drancy	1000	155
63	17/12/1943	Drancy	850	101
66	20/01/1944	Drancy	1155	203
67	3/02/1944	Drancy	1214	188
68	10/02/1944	Drancy	1500	295
69	7/03/1944	Drancy	1501	178
70	27/03/1944	Drancy	1000	104
71	13/04/1944	Drancy	1500	289
72	29/04/1944	Drancy	1004	179
73	15/05/1944	Drancy	878	38
74	20/05/1944	Drancy	1200	188
75	30/05/1944	Drancy	1000	112
76	30/06/1944	Drancy	1100	161
77	31/07/1944	Drancy	1300	325
78	11/08/1944	Lyon	430	26
79	18/08/1944	Drancy	51	1

Les convois n° 50 à 53 ont été dirigés vers Sobibor. Le convoi n° 73 a été dirigé vers Kaunas (Lituanie) et vers Reval (Estonie). Tous les autres convois ont été dirigés vers Auschwitz.

Les Juifs du Nord et du Pas-de-Calais, environ 1 000 personnes dont 202 enfants, ont été déportés par la Belgique.

Des listes ont également été établies concernant :

- les familles de prisonniers de guerre, 257 personnes dont 77 enfants (liste n° 80);
- les Juifs de Toulouse et des environs déportés le 30/07/1944, 350 personnes dont 27 enfants (liste n° 81);
- les Juifs de Clermont-Ferrand déportés le 17/08/1944, 68 personnes dont 3 enfants (liste n° 82).

CAMP DE PITHIVIERS

WAGON 3

KOHN Robert	3.4.34	Paris
BIUMENFELD Louis	10.7.33	"
TENENBAUM Mauria	21.9.35	"
TENENBAUM Daniel		
TENENBAUM Maurice		
GROSZ Rosette	19.3.39	"
PERLMUTTER Edmond	22.9.38	"
WOLINSKA Ena	24.10.29	Pologne
WOLINSKA Paulette	22.10.33	Paris
RAJZNER Berthe	11.9.34	"
BROTKIEWICZ Marcelle	12.4.36	"
BROTKIEWICZ Sarah	24.4.28	Nancy
BROTKIEWICZ Flora	I. 1930	Paris
EJSENBERG Pessa	1885	Pologne
KLEIN Henri	1.9.33	Paris
ODONER Esther	1928	"
FRYDMAN Pierre	17.4.36	"
FRYDMAN Joseph	27.7.33	"
MENDLER Rykla	10.1.14	Varsovie
MENDIER Joseph	7.11.38	Paris
WATZMAN Denise	15.8.37	"
GOLDBERG Henri	23.11.33	"
HIRSZ Primet	1901	Lodz
HIRSZ Régine	27.9.34	Paris
SNIADEWSKI Gita	13.8.33	Varsovie
SNIADEWSKI Daniel	10.8.38	Paris
GUTMACHER Esther	28.10.29	Varsovie
LEMANN Abram	23.9.30	Paris
LEMAN Simon	20.12.32	"
ELEPHANT Moyses	27.11.29	Pologne
ELEPHANT Paulette	16.3.33	Paris
ELEPHANT Marcus	25.4.35	"
BOKSERMAN Lisette	24.11.31	"
BOKSERMAN Hélène	27.7.33	"
BOKSERMAN Menezza		"
WACHTENHEIM Madeline	28.4.32	"
BUKI Tauba	14.5.06	Pologne
BUKI Maurice	12.6.36	Paris

2638

Exemple : sur la base de la liste originale (page de gauche) du wagon n°3 du convoi n° 23 du 24 août 1942 établie pour le trajet Pithiviers - Drancy - Auschwitz, Serge Klarsfeld a vérifié et complété l'état civil de chacun des 76 000 déportés.

Nom et prénom	Âge	Date et lieu de naissance		Adresse à Paris	
KOHN Robert	8 ans	23/04/34	Paris 12 ^e	26, r. du Pressoir	Paris 20 ^e
BLUMENFELD Louis	9 ans	10/07/33	Paris 18 ^e	24, r. du Nord,	Paris 18 ^e
TENENBAUM Maurice	6 ans	21/09/35	Paris 4 ^e	5 bis, r. des Rosiers	Paris 4 ^e
TENENBAUM Daniel	12 ans	29/07/30	Paris	7, r. Ferdinand-Duval	Paris 4 ^e
GROSZ Rosette	6 ans	29/03/33	Paris 12 ^e	16, r. des Nonnains-d'Hyères	Paris 4 ^e
PERLMUTTER Edmond	3 ans	22/09/38	Paris 12 ^e	43, r. de Charenton	Paris 12 ^e
WOLINSKI Eva	12 ans	24/11/29	Varsovie	86, Fbg-St-Denis	Paris 10 ^e
WOLINSKI Paulette	8 ans	22/10/33	Paris 10 ^e	86, Fbg-St-Denis	Paris 10 ^e
ROJZNER Berthe	7 ans	11/09/34	Paris 4 ^e	5, r. de Pali-Kao	Paris 20 ^e
BROTKIEWICZ Marcelle	6 ans	12/04/36	Paris 12 ^e	43, r. Basfroï	Paris 11 ^e
BROTKIEWICZ Rarah	14 ans	24/04/28	Nancy	43, r. Basfroï	Paris 11 ^e
BROTKIEWICZ Fala	12 ans	01/02/30	Paris 10 ^e	43, r. Basfroï	Paris 11 ^e
EJZENBERG, née SZWARZMAN Tauba	47 ans	01/01/1895	Baranow	23, pass. de la Main-d'Or	Paris 11 ^e
KLEIN Henri	8 ans	01/09/33	Paris 4 ^e	9, r. Neuve-des-Boulets	Paris 11 ^e
ODONER Esther	13 ans	19/12/28	Paris 4 ^e	58, r. Vieille-du-Temple	Paris 3 ^e
FRYDMAN Pierre	6 ans	17/04/36	Paris 20 ^e	182, r. de Charenton	Paris 12 ^e
FRYDMAN Joseph	9 ans	27/07/33	Paris 12 ^e	182, r. de Charenton	Paris 12 ^e
MENDLER, née REDLER Rykla	28 ans	10/01/14	Varsovie	98, bd de Ménilmontant	Paris 20 ^e
MENDLER Joseph	3 ans	07/11/38	Paris 12 ^e	98, bd de Ménilmontant	Paris 20 ^e
WAITZMAN Denise	5 ans	15/08/37	Paris 20 ^e	191, av. Gambetta	Paris 20 ^e
GOLDBERG Henri	9 ans	23/11/33	Paris 10 ^e	31, r. Bellot	Paris 19 ^e
HIRSZ, née GERMAN Frimet	41 ans	01/01/01	Lodz	15, pass. d'Eupatoria	Paris 20 ^e
HIRSZ Régina	8 ans	29/07/34	Paris 10 ^e	15, pass. d'Eupatoria	Paris 20 ^e
SNIADOWSKI Gela	9 ans	13/08/33	Varsovie ^e	4, pass. des Marais	Paris 10 ^e
SNIADOWSKI Daniel	4 ans	10/08/38	Paris 14 ^e	4, pass. des Marais	Paris 10 ^e
GUTMACHER Esther	12 ans	28/10/29	Varsovie	24, r. d'Albouy	Paris 10 ^e
LEWMAN Abraham	11 ans	23/10/30	Paris 12 ^e	50, r. Julien-Lacroix	Paris 20 ^e
LEWMAN Simon	9 ans	20/12/32	Paris	50, r. Julien-Lacroix	Paris 20 ^e
ELEFANT Moyses	12 ans	27/11/29	Siedlec ^e	102, r. Oberkampf	Paris 11 ^e
ELEFANT Paulette	9 ans	16/03/33	Paris 10 ^e	102, r. Oberkampf	Paris 11 ^e
ELEFANT Marcus	7 ans	25/04/35	Paris 18 ^e	102, r. Oberkampf	Paris 11 ^e
BOKSERMAN Lisette	10 ans	24/11/31	Paris 12 ^e	24, bd Ornano	Paris 18 ^e
BOKSERMAN Hélène	8 ans	27/09/33	Paris 12 ^e	24, bd Ornano	Paris 18 ^e
BOKSERMAN Menasza	43 ans	01/01/1899	Lubartow	24, bd Ornano	Paris 18 ^e
WACHTENHEIM Madeleine	10 ans	28/04/32	Paris 12 ^e	37, bd Ornano	Paris 18 ^e
BUKI, née GRABELSKA Tauba	36 ans	14/05/06	Lipno	28, r. Piat	Paris 20 ^e
BUKI Maurice	6 ans	12/05/36	Paris 13 ^e	28, r. Piat	Paris 20 ^e

Seul l'enfant Henri Goldberg est parti par le convoi n° 26 du 31 août 1942



Photo prise par les Allemands à Drancy en août 1941 quand le camp de Drancy a commencé à fonctionner.

Chapitre 2

Ils sont partis de Drancy



Photo prise par les Allemands en septembre 1941 d'avocats juifs et son exploitation dans la presse collaborationniste (*Paris-Soir*).

De gauche à droite : Maîtres Jean Weill, Théodore Valensi, Maurice Azoulay, Albert Ulmo, Gaston Crémieux, Edouard Bloch et Pierre Masse.



Arrivée dans le camp de Drancy des Juifs raflés le 20 août 1941.



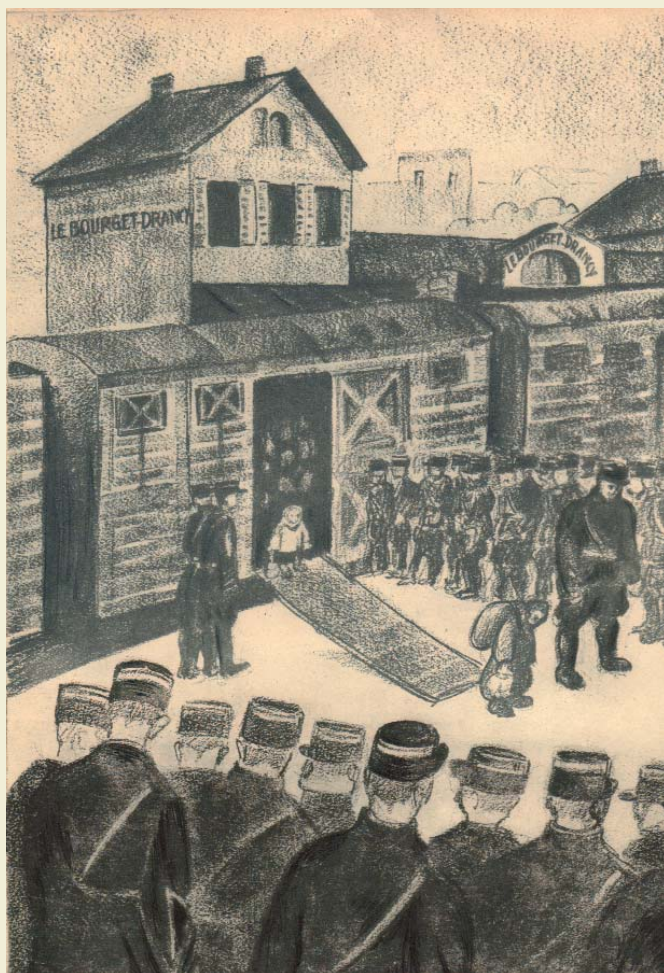
Enfants juifs à Drancy en décembre 1942. Ils seront déportés à partir du 9 février 1943.



La cité de la Muette à Drancy avant la guerre.



Le camp de Drancy en 1944 après les grands travaux dirigés par Aloïs Brunner (transformation du terrain vague recouvert de mâchefer, et création d'une voie circulaire automobile). Rappelons que la Cité en U ou en fer à cheval était occupée par les internés et les gendarmes et leurs familles.



Les enfants se dirigent vers la baraque de la fouille, 15 août 1942.

Les enfants de la rafle du Vel'd'Hiv', en provenance des camps du Loiret, arrivent à la gare du Bourget-Drancy, le 15 août 1942.

Estampes de Georges Horan, interné à Drancy, dans son ouvrage *Drancy*.



Vue de la baraque de la fouille au fond de la cour, 3 décembre 1942.



Mesures contre les Juifs, camp de concentration, Drancy. Dans la cour, sont rassemblés les Juifs avant leur transport vers l'Est.



Enfants Juifs dans la cour de Drancy.

Deux photographies, avec légendes, prises par la propagande allemande le 3 décembre 1942.



Rachel et Marie Groner, deux sœurs jumelles nées le 9 avril 1927, et leur cadette Charlotte, née le 26 juin 1935 à Paris dans le 4^e arrondissement, ont été déportées avec leur mère Elka par le convoi n° 22 du 21 août 1942. Elles habitaient 3, rue des Juges-Consuls à Paris dans le 4^e arrondissement. Le père, Berek, sera exécuté lors du massacre de Bron en août 1944. La photo a été prise entre le 6 juin et le 16 juillet 1942.

Chapitre 3

Visages et destins d'enfants



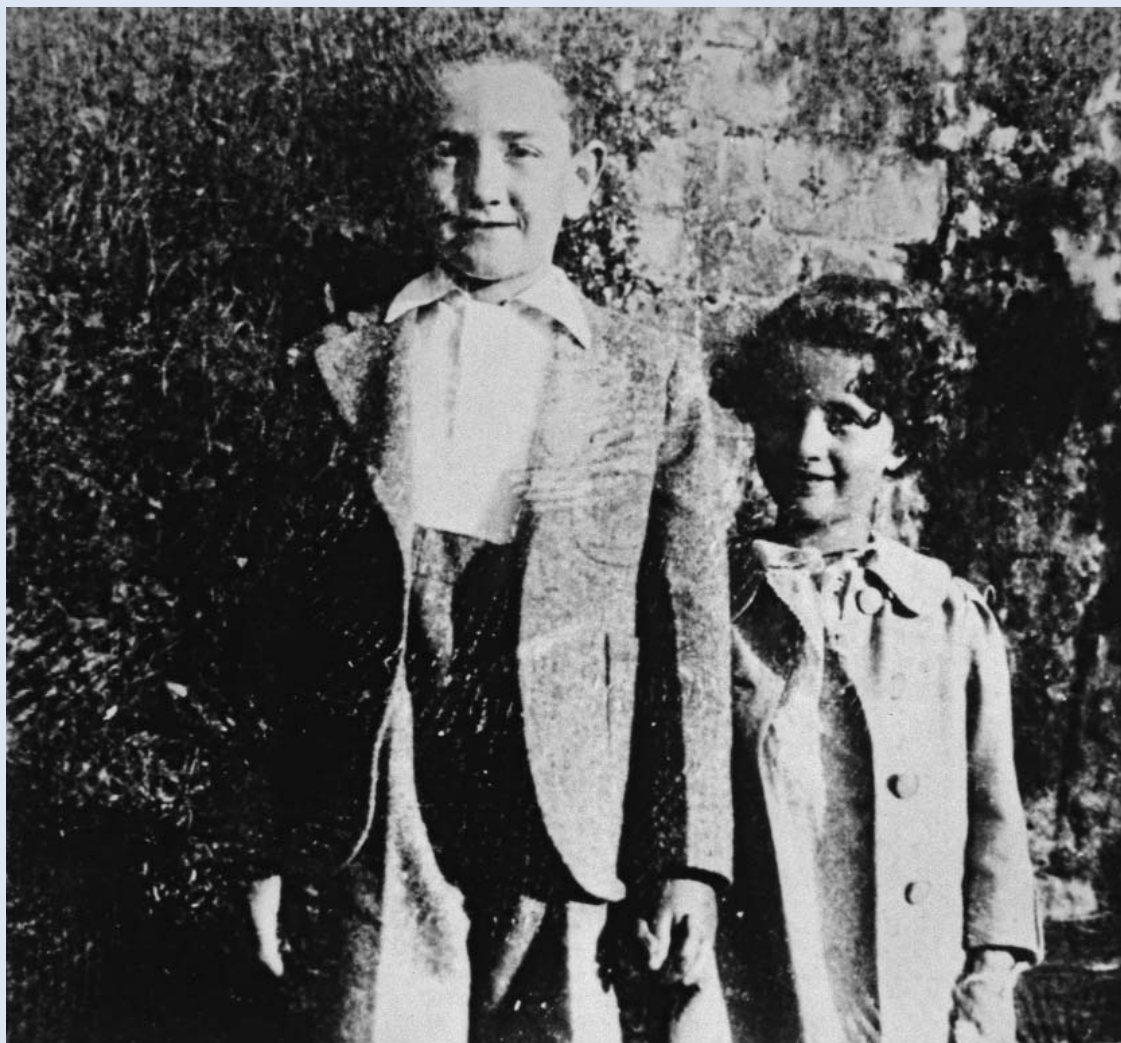
Myriam Klarfeld était née le 24 juin 1930, sa sœur, **Yvette**, le 23 avril 1939. Nées à Paris, elles habitaient 10 rue Béranger dans le 3^e arrondissement. La mère, Chaja, et les deux fillettes, arrêtées pendant la rafle du Vel' d'Hiv' sont parties pour Auschwitz par le convoi n° 26 du 31 août 1942. Le père, Israël, déjà arrêté et déporté par le convoi n° 6 du 17 juillet 1942, a survécu.

Kira Zylberszac, née le 12 juin 1935 à Paris, son frère **Serge** et leur mère Jenny ont été arrêtés pendant la rafle du Vél' d'Hiv. Leur père, Abraham, engagé volontaire, avait déjà été arrêté le 14 mars 1941 et déporté par le convoi n° 4. La mère le suivra par le convoi n° 16 et les enfants par le convoi n° 20 du 17 août 1942. La famille habitait 20, rue du Bourg-Tibourg à Paris dans le 4^e arrondissement. Photographie prise à l'école des Blancs-Manteaux.



La famille Benichou habitait le 10 boulevard Brune dans le 14^e arrondissement de Paris. Les parents, Menahem et Zavi, sont arrêtés en juillet 1943 avec 7 de leurs 8 enfants. Le huitième, **André**, le seul ayant survécu, avait été envoyé dans la Creuse en vacances avant les autres.

Sur cette photo de 1939, de gauche à droite : **Simone** née en 1926 à Saïda, **Lucienne** née en 1928 à Saïda, **Jeanine** née en 1936 à Mostaganem, ici dans les bras de son père, **André** le miraculé, **Juliette** née en 1931 à Saïda, les jumeaux **Claude** et **Colette** nés en 1938, dans les bras de leur mère. Manque **Yvette**, née le 28 juillet 1942 à Paris, qui sera déportée avec ses parents et ses 6 frères et sœurs par le convoi n° 58 du 31 juillet 1943.



Liliane et Maurice Gersenstein sont arrêtés à la maison des enfants d'Izieu avant d'être déportés par le convoi n° 71 du 13 avril 1944. Maurice est né à Paris le 3 janvier 1931 et Liliane à Nice le 13 janvier 1933. C'est Liliane qui a écrit, peu avant son arrestation, cette lettre à Dieu que Serge Klarsfeld a rendu célèbre en empruntant les mots de Liliane, dans sa campagne contre Barbie, dans son ouvrage et lors du procès intenté à l'ancien chef de la Gestapo de Lyon :

"Dieu ? Que vous êtes bon, que vous êtes gentil et s'il fallait compter le nombre de bontés et de gentillesse que vous nous avez faites il ne finirait jamais... Dieu ? C'est vous qui commandez. C'est vous qui êtes la justice, c'est vous qui récompensez les bons et punissez les méchants. Dieu ? Après cela je pourrai dire que je ne vous oublierai jamais. Je penserai toujours à vous, même aux derniers moments de ma vie. Vous pouvez être sûr et certain. Vous êtes pour moi quelque chose que je ne peux pas dire, tellement que vous êtes bon. Vous pouvez me croire. Dieu ? C'est grâce à vous que j'ai eu une belle vie avant, que j'ai été gâtée, que j'ai eu de belles choses, que les autres n'ont pas. Dieu ? Après cela, je ne vous demande qu'une seule chose : faites revenir mes parents, mes pauvres parents, protégez-les (encore plus que moi-même), que je les revoie le plus tôt possible, faites-les revenir encore une fois. Ah ! Je pouvais dire que j'avais une si bonne maman et un si bon papa ! J'ai tellement confiance en vous que je vous dis un merci à l'avance."



Henri Sarfati, né le 8 juillet 1941 à Toulouse, est arrêté le 24 avril 1944 avec sa mère, Virginia, à leur domicile du 27 rue de la Colombette à Toulouse. Ils seront déportés par le convoi n° 74 du 20 mai 1944.



Les frères Benguigui, trois des 44 enfants d'Izieu, sont tous nés à Oran (Algérie) :

Jacques le 13 avril 1931, Richard le 31 mars 1937 et Jean-Claude le 26 décembre 1938.

Leur mère, Fortunée Messaouda, née Chouraki voit le jour le 30 avril 1904 à Oran. Arrêtée à Marseille, elle est déportée le 31 juillet 1943 à Auschwitz par le convoi n° 58. Elle sert de cobaye au bloc 10 des expériences médicales et apprend sur place que ses trois garçons ont été déportés et assassinés. L'action de Fortunée Benguigui aux côtés de Béate Klarsfeld à Munich en 1971 est entrée dans la légende.

Voici ce que Jacques écrivait à sa mère le 30 mai 1943 :

Ô maman, ma chère maman, je sais combien tu as souffert pour moi et, en cet heureux jour de la Fête des Mères, je te lance de loin mes meilleurs vœux du fond de tout mon petit cœur d'enfant. J'ai fait, étant loin de toi, maman chérie, tout mon possible pour te faire plaisir : quand tu m'as envoyé des colis, je les ai partagés avec ceux qui n'avaient pas de parents. Maman, ma chère maman, je te quitte en t'embrassant bien fort. Ton fils qui te chérit.

Les trois garçons seront déportés par le convoi n° 71, le 13 avril, le jour où Jacques fêtait ses treize ans.

Nina Aronowicz, fille de Szyja-Leib et de Mieckla, est née le 28 novembre 1932 à Bruxelles (Belgique).

Prévoyant leur prochaine arrestation par la police de Vichy, les parents confient Nina à une famille française non juive, les Régnaît, qui recueillent la fillette à Lunel (Hérault). Plus tard, Nina séjournera à la maison d'enfants juifs de Campestre (Hérault), d'où elle sera transférée, avec 43 autres enfants, à Izieu (Ain).

Dans une lettre à sa tante Constance, la fillette écrivait :

Je suis très contente d'être ici : il y a de belles montagnes et du haut des montagnes on voit le Rhône qui passe ~ et c'est très beau. Hier nous sommes allés nous baigner au Rhône avec Mlle Marcelle (c'est une éducatrice). Dimanche, nous avons fait une petite fête pour l'anniversaire de Paulette et de deux autres petits et on a joué beaucoup de pièces et c'était bien beau. Et le 25 juillet, on fera une autre fête en l'honneur de la colonie.

La mère de Nina est déportée le 11 septembre 1942 par le convoi n° 31. Le père de Nina connaîtra le même destin après avoir été déporté le 7 décembre 1943 par le convoi n° 64. Quant à Nina, elle sera déportée par le convoi n° 71 du 13 avril 1944.



Maurice-Mandel Mildiner, 14 ans, né à Paris le 21 février 1928, et son frère **Bernard**, 15 ans, sont déportés par le convoi n° 24 du 26 août 1942. Ils habitaient 45 rue de Pali-kao dans le 20^e arrondissement. Le père a été déporté par le convoi n° 49. Cette photo a été prise le 28 octobre 1941 lors de la bar-mitsva de Maurice (cérémonie qui marque à 13 ans le passage à l'âge adulte).





Les enfants d'Elie et Nelly Samuel étaient nés à Strasbourg, **Annie** le 16 mars 1936, **Bernard** le 24 juillet 1938 et **Jean** le 2 mai 1937. Ils furent arrêtés à Raon-l'Etape et déportés par le convoi n° 71 du 13 avril 1944 avec leurs parents.



Julienne Fixler a été déportée par le convoi n° 59 du 2 septembre 1943 avec ses sept enfants, tous nés à Paris : **Jacques** 13 ans, **Fanny** 12 ans, **Max** 9 ans, **Charles** 6 ans, **Elie** 5 ans (déporté le jour même de son anniversaire), **Jean** 3 ans et **Monique** 1 an.



Samuel Kremer était né en Pologne le 28 juillet 1926. Il a été arrêté lors de la rafle du Vel' d'Hiv' à Paris où il habitait 70 rue du Faubourg-Poissonnière et déporté le 29 juillet 1942 par le convoi n° 12.



Esther Schenkel a été arrêtée à la Bachellerie en Dordogne avec ses cinq enfants et a été déportée avec eux le 13 avril 1944 par le convoi n° 71 après l'exécution du père, Nathan, le 30 mars 1944. De gauche à droite : **Isaac**, 12 ans, **Cécile**, 13 ans, **Jacques**, 10 ans, **Maurice**, 8 ans et **Alfred** 6 ans.



Photographie provenant de la carte d'identité, émise par la préfecture d'Indre-et-Loire, de **Jean Wilf** né le 12 juillet 1931. Interné au camp de Lalande avec ses parents, Rachel et Lem et son aîné **Henri**, 14 ans, il a été déporté avec eux par le convoi n° 31 du 11 septembre 1942.



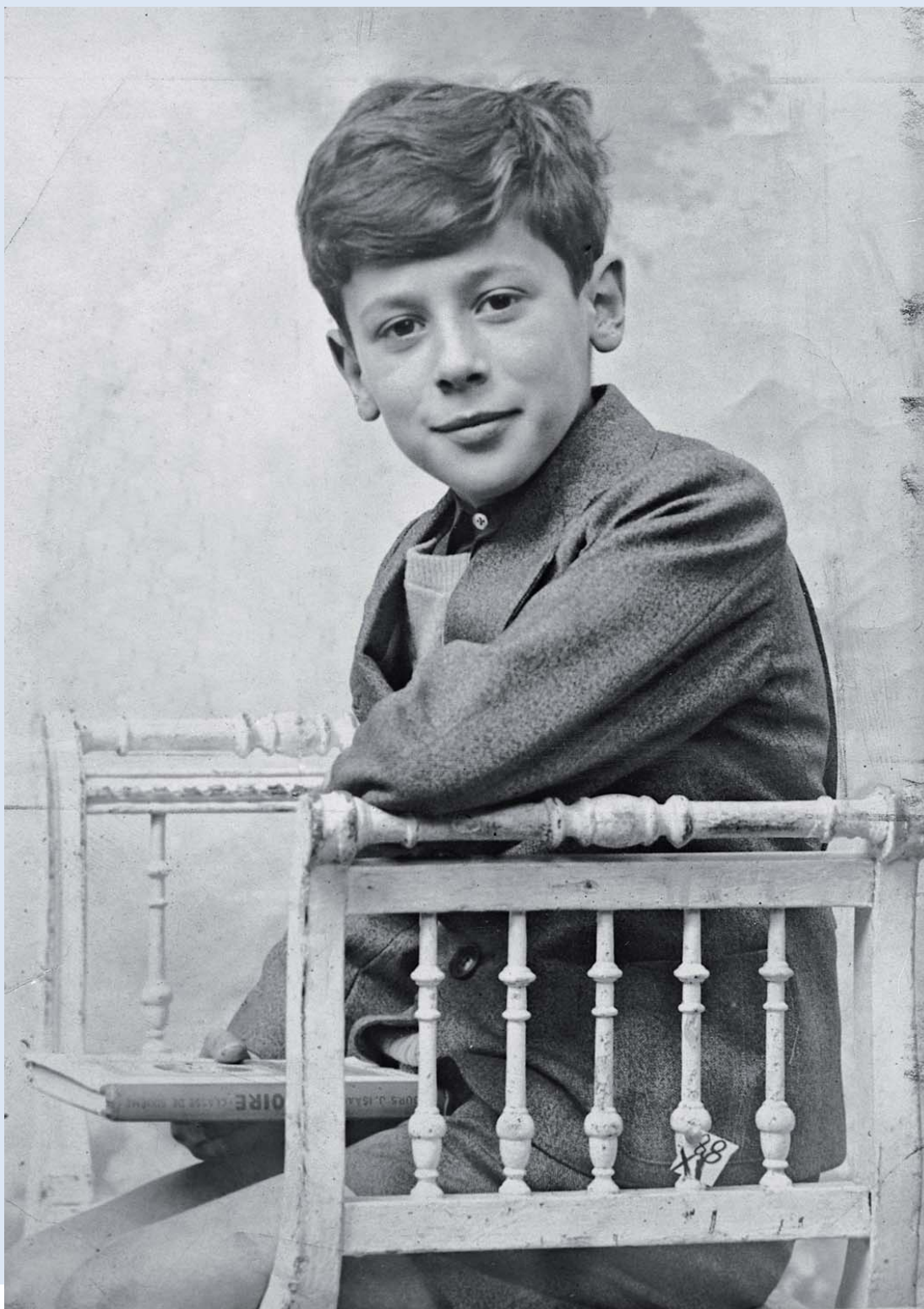
Sylvie et Hélène Bergman, respectivement 5 et 4 ans, nées à Paris, ont été déportées par le convoi n° 21 avec leur mère Dora. Elles vivaient à Paris au 104 rue du Faubourg-Saint-Antoine dans le 12^e arrondissement.



La famille Obstbaum est arrêtée lors de la rafle du Vél' d'Hiv', villa Faucher, dans la rue des Envierges, où elle vivait, dans le 20^e arrondissement de Paris. Le père, Chaskiel, déporté le premier par le convoi n° 13 du 31 juillet 1942, venait de s'évader de son stalag en Allemagne où il était prisonnier de guerre (engagé volontaire). La mère, Genendla, le suivra par le convoi n° 14 du 3 août et les enfants, **Camille** (10 ans), et **Henriette** (6 ans), tous deux à Paris, seront déportés à leur tour par le convoi n° 21 du 19 août 1942.



Margot Weiller était née le 11 juillet 1929 à Sarrebruck de même que sa sœur **Doris** le 4 décembre 1932. Elles ont été arrêtées avec leur père Léopold et leur mère Florence dans le village de Moussana dans la commune de Châteauneuf à 40 km de Limoges. Tous ont été déportés par le convoi n° 72 du 29 avril 1944.



Henri Gilbert est né le 16 août 1930 à Paris. Il a été déporté le 21 août 1942 par le convoi n° 22. Il habitait 15 rue La Vieuville à Paris 18^e. Sa mère l'avait précédé par le convoi n° 16.



Nicole Bloch était née le 12 janvier 1939 au Mans. Elle a été déportée avec sa mère Odette le 31 juillet 1943 par le convoi n° 58. Elles habitaient 23 quai Ledru-Rollin au Mans. Son père, Roger, avait été déporté par le convoi n° 8.



Fernande et Marcel Milsztejn, nés à Paris le 16 décembre 1930 et le 11 mars 1934, sont déportés avec leur mère Rywka par le convoi n° 25 du 28 août 1942. La famille habitait 13 rue de l'Hôpital-Saint-Louis à Paris dans le 10^e arrondissement. Le père, David, avait déjà été déporté par le convoi n° 6.



Chaque membre de la famille **Rajchnudel** a été déporté par un convoi différent. Le père, Benjan, arrêté dans la grande rafle d'août 1941 a été déporté par le convoi n° 3 du 22 juin 1942. Chana, la mère, séparée de force de ses enfants, fut déportée de Pithiviers par le convoi n° 14 du 3 août 1942, **Maurice** (Moïse), 15 ans, a été déporté par le convoi n° 16 du 17 août 1942 et **Ginette**, 11 ans, par le convoi n° 20 du 17 août 1942. Ils avaient été arrêtés lors de la grande rafle du Vél' d'Hiv'.

Plus de 6 100 enfants ont été arrêtés dans Paris avec leurs familles par la police du gouvernement de Vichy, complice de l'occupant nazi, et assassinés à Auschwitz parce qu'ils étaient Juifs.

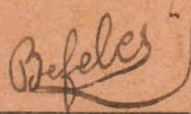
Répartition par arrondissements des enfants arrêtés

1 ^{er} arrondissement	26 enfants
2 ^e arrondissement	85 enfants
3 ^e arrondissement	552 enfants
4 ^e arrondissement	519 enfants
5 ^e arrondissement	94 enfants
6 ^e arrondissement	24 enfants
7 ^e arrondissement	15 enfants
8 ^e arrondissement	11 enfants
9 ^e arrondissement	138 enfants
10 ^e arrondissement	499 enfants
11 ^e arrondissement	1169 enfants
12 ^e arrondissement	346 enfants
13 ^e arrondissement	144 enfants
14 ^e arrondissement	46 enfants
15 ^e arrondissement	87 enfants
16 ^e arrondissement	51 enfants
17 ^e arrondissement	79 enfants
18 ^e arrondissement	652 enfants
19 ^e arrondissement	515 enfants
20 ^e arrondissement	1059 enfants

Des enfants juifs ont été arrêtés dans presque toutes les rues de Paris. Page de droite, exemple des recherches effectuées par Serge Klarsfeld pour la rue Piat dans le 20^e arrondissement.

Liste de 41 enfants parisiens déportés qui habitaient rue Piat

Convoi	Nom et prénom	Âge	Date et lieu de naissance		Adresse
21	CUKIERT François	3 ans	09/03/1939	Paris 10 ^e	4, r. Piat
21	CUKIERT Jules	10 ans	24/10/1931	Verdun	4, r. Piat
21	CUKIERT Sarah	7 ans	15/01/1935	Paris 10 ^e	4, r. Piat
21	CUKIERT Yolande	6 ans	17/04/1936	Paris 10 ^e	4, r. Piat
20	GRAJCAR Claudine	4 ans	08/01/1938	Paris 12 ^e	4, r. Piat
20	GRAJCAR Maurice	7 ans	21/08/1934	Paris 12 ^e	4, r. Piat
14	GRAJCAR Riwka	16 ans	10/03/1926	Varsovie	4, r. Piat
20	GRAJCAR Thérèse	12 ans	08/03/1930	Paris 12 ^e	4, r. Piat
62	SOLNIK Marie	17 ans	11/08/1926	Metz	22, r. Piat
23	BUKI Maurice	6 ans	12/05/1936	Paris 13 ^e	28, r. Piat
23	KOLSKY Léon	14 ans	01/04/1928	Paris 20 ^e	28, r. Piat
16	ZAKSENHAUS Joseph	13 ans	21/11/1928	Varsovie	28, r. Piat
53	BRUMER Salomon	16 ans	24/02/1927	Plock	29, r. Piat
13	ZYSCHOLE Juda	17 ans	23/12/1924	Sowalski	30, r. Piat
20	ZYSCHOLE Pesa	13 ans	30/06/1929	Varsovie	30, r. Piat
7	GRYNBERG Mayer	16 ans	26/09/1925	Varsovie	31, r. Piat
20	FLAMENBAUM Henri	5 ans	19/03/1937	Paris 12 ^e	43, r. Piat
10	IZBICKA Esther	17 ans	10/08/1924	Radom	43, r. Piat
14	REJDMAN Tauba	14 ans	27/10/1927	Varsovie	43, r. Piat
21	SZAJER Samuel	15 ans	02/15/1927	Paris 12 ^e	43, r. Piat
20	WODA Charles	10 ans	27/08/1931	Paris 4 ^e	43, r. Piat
13	WODA Szejndla	17 ans	02/03/1925	Siedlec	43, r. Piat
45	BEGHEITER Simone	7 ans	25/06/1935	Paris 10 ^e	50, r. Piat
45	GLEICH Lieba	15 ans	14/04/1927	Pesoda	50, r. Piat
49	WERGROWSKI Joseph	11 ans	16/04/1931	Paris	51, r. Piat
19	HIRSZBOJN Marcel	9 ans	22/02/1933	Paris 10 ^e	53, r. Piat
23	KAPLER Anna	9 ans	20/06/1933	Paris 19 ^e	53, r. Piat
23	KAPLER Bernard	3 ans	30/01/1939	Paris 14 ^e	53, r. Piat
23	KAPLER Cécile	4 ans	20/09/1937	Paris 10 ^e	53, r. Piat
23	KAPLER Maurice	6 ans	19/10/1935	Paris 14 ^e	53, r. Piat
23	KAPLER Max	10 ans	09/12/1931	Paris 14 ^e	53, r. Piat
15	KAPLER Tzvi	13 ans	28/09/1928	Jaffa	53, r. Piat
68	MENDLEWITCH Henri	11 ans	15/07/1932	Paris 10 ^e	53, r. Piat
13	MONKA Abraham	16 ans	02/04/1926	Varsovie	53, r. Piat
13	MONKA Clara	17 ans	23/08/1924	Varsovie	53, r. Piat
20	MONKA Hélène	6 ans	21/10/1935	Paris 20 ^e	53, r. Piat
20	MONKA Joseph	4 ans	07/02/1938	Paris 20 ^e	53, r. Piat
20	MONKA Mina	11 ans	24/03/1931	Paris 12 ^e	53, r. Piat
22	WISZNIA Simon	9 ans	16/01/1933	Paris 10 ^e	55, r. Piat
25	GOLDBLUM Estelle	15 ans	07/12/1926	Mont St. Martin	61, r. Piat
25	GOLDBLUM Félix	15 ans	07/12/1926	Mont St. Martin	61, r. Piat

N° _____	Série _____
CARTE D'IDENTITÉ	
	Nom <u>Befeler</u>
	Prénoms <u>Eva</u>
	Profession _____
	Né à <u>Paris XII</u>
	le <u>22 juin 1932</u>
	Nationalité <u>Française</u>
Domicile <u>61^{bis} rue Julien Lacroix Paris</u> <u>Ecole rue De Courtille</u>	
SIGNALEMENT	
Taille _____	Nez { Dos _____ Base _____
Cheveux <u>bruns.</u>	Dimension _____
Yeux <u>gris</u>	Forme générale du visage _____
Signes particuliers _____	Teint _____
Empreinte digitale	Signature du Titulaire 
	Visé à _____ le _____

Eva Befeler, née à Paris, venait d'avoir 10 ans, ses frères aînés, **Mayer-Max** (16 ans) et **Jankiel-Jacques** (15 ans), étaient nés à Radzyn en Pologne. Tous trois ont été arrêtés avec leurs parents Alta et Berek à leur domicile 61 bis rue Julien-Lacroix. Le père et les deux garçons sont partis par le convoi n° 13 ; la mère par le convoi n° 14 et la fillette, restée seule, par le convoi n° 23 du 24 août 1942. Du Vélodrome d'Hiver, le 18 juillet, Jacques a écrit cette lettre si significative à son ami, Claude Hollmann, qui habitait le même immeuble.

Chapitre 4

Les enfants témoignent



Lettre de Jankiel-Jacques Befeler
à son ami Claude Hollmann
V D'H' le 18 juillet 1942 (Vél' d'Hiv')

Mon cher Claude,

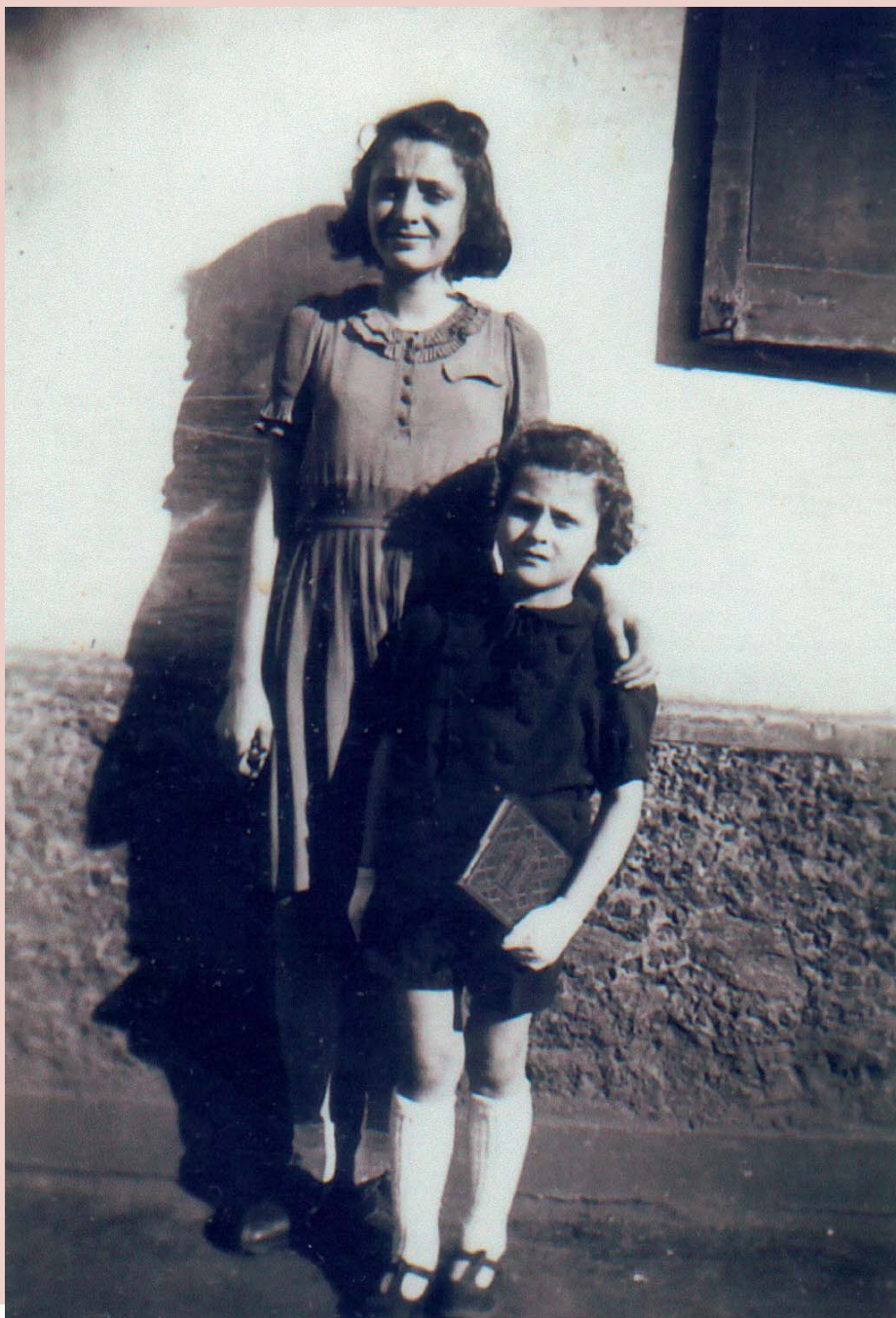
Je t'écris ces dernières lignes pour t'informer que nous allons bientôt partir. J'ai le cœur gros de ne pouvoir t'exposer à toi-même tout ce que je ressens. Ici nous nous apprêtons en hâte pour notre triste voyage. Lorsque cette lettre te parviendra nous serons sans doute déjà partis. Nous sommes presque fous à force de penser à cela, surtout que nous croyons être séparés. **À part cela, je termine cette lettre en ayant une forte envie de pleurer, car vois-tu je crois que nous ne nous reverrons plus et vois-tu je crois que c'est vraiment la fin.**

En tout cas je penserai souvent à toi et au cas où nous serons en possibilité de t'écrire, nous t'écrirons.

Je termine en t'embrassant bien fort ainsi que mes parents.

PS. Un au revoir pour tout le monde et je te serais reconnaissant si tu pouvais communiquer cette lettre à toutes les personnes de notre connaissance.

Adieu. Soit-disant, les Allemands ont tourné un film sur nous...



Anna Lichter, 15 ans, et son demi-frère **Edouard Alter**, 7 ans, ont été déportés par le convoi n° 21 du 19 août 1942. Ils avaient été arrêtés à Clichy où ils vivaient 10 rue Victor-Méric. Leur sœur aînée et leur mère ont été arrêtées en même temps et déportées par les convois n° 13 et n° 14 (31 juillet et 3 août 1942).

**Lettre du 4 août 1942,
du camp de Pithiviers,
d'Anna Lichter à son oncle :**

Mon petit tonton chéri,

J'ai reçu les deux colis qui m'ont fait un immense plaisir. À tout le monde, on enlève les conserves et les choses avec tickets, mais j'ai donné 100 F et 4 cigarettes à celui qui fouille.

Maintenant, tu sais il m'est arrivé un grand malheur : Bassia après avoir été bien malade est partie pour une destination inconnue et ma petite maman chérie est partie dimanche.

Je suis désespérée, je ne fais que pleurer, je ne peux pas m'habituer à l'absence de maman. Maintenant ce qui m'inquiète beaucoup, c'est qu'il y a un départ mercredi et j'ai peur d'en faire partie ; alors là mon malheur sera plus terrible encore si je dois laisser mon petit Doudou chéri. **Enfin j'espère qu'il y a encore un bon Dieu et qu'il fera à ce que je reste avec mon petit frère.**

Si tu ne reçois plus d'autre lettre de moi après celle-ci, je t'en supplie, essaye de faire des démarches pour prendre Doudou à Paris. J'espère que tout de même je resterai avec lui car sinon je suis sûre de tomber malade ; déjà depuis que maman est partie, je ne tiens plus debout...

15 août 1942

« Tout ce que vous pouvez imaginer sera en dessous de la vérité. »

Témoignage anonyme

Le transfert des enfants à Drancy est nécessaire à la Gestapo car Eichmann a interdit les convois composés exclusivement d'enfants : il faut donc soit transférer vers les camps du Loiret des adultes qui arriveront de la zone libre pour les y mélanger au départ des trains avec des centaines d'enfants, ou bien faire venir en masse les enfants à Drancy pour procéder à la même opération. C'est cette dernière solution qui est adoptée. Le 15 août arrive à Drancy le premier convoi d'enfants en provenance de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers : 1 277 personnes (5 hommes, 218 femmes, 1 054 enfants).

Voici ce que, en date du 15 août, rapporte clandestinement un témoin oculaire anonyme transféré d'une prison à Pithiviers :

Je suis arrivé aujourd'hui à Pithiviers. Juste au moment de mon arrivée, on expédiait les enfants qui sont restés sans leurs parents (1 000 environ) et les mères qui n'ont pas encore été déportées (250 environ). Ils sont acheminés vers Drancy. C'était un tableau effroyable et je dois avouer ma faiblesse : je n'ai pu retenir mes larmes. On a envoyé d'ici [vers Auschwitz] 3 200 adultes en trois échelons : les enfants jusqu'à 14 ans ne sont pas partis, c'est-à-dire de 2 jusqu'à 14 ans. Ils sont restés au camp. Les pères, les mères, les enfants partent donc chacun à part, comme si on visait exprès de partager les familles. Les trois départs ont eu lieu les 2, 5 et 8 août. Il est impossible de vous décrire les conditions dans lesquelles ces déportations ont eu lieu. Je dirai avec Bialik : « La vengeance du sang d'un petit enfant, le diable ne l'a pas encore inventée ».

On a arraché les enfants aux mères et tout ce que vous pouvez imaginer à ce sujet sera en dessous de la vérité...

Je reviens au départ des enfants de ce matin. Des assistantes de la Croix-Rouge les accompagnaient, mais leur nombre était tout à fait insuffisant. Les petits enfants marchaient brisés sous le poids de leurs lourds paquets. Il y avait des cas où les petites sœurs sont parties à Drancy et leurs petits frères ont été oubliés ici par les gendarmes. Cela je l'ai vu de mes propres yeux... pour vous faire une idée comment le départ des 1 250 a été préparé, je vous rapporte les paroles d'un gendarme qui nous a déclaré qu'hier, tard dans la soirée, nous avons reçu l'ordre du départ pour 11 heures du matin.

Lucy Brauman avait 42 ans ; elle était pharmacienne et elle fut arrêtée début août 1942 en tentant de passer la ligne de démarcation. Elle fut transférée de Selles (Cher) à la prison allemande d'Orléans et presque immédiatement, le 5 août, au camp de Pithiviers (Loiret). Le 15 août 1942, elle a été transférée à Drancy, avec le premier contingent d'enfants, 1 054 (accompagnés de 218 femmes et de 5 hommes) envoyés par les Allemands pour être aussitôt déportés avec des centaines d'adultes en provenance de la zone libre afin de constituer des convois formés pour moitié d'enfants et d'adultes, Berlin ayant interdit les trains remplis exclusivement d'enfants.

7 août 1942

Je continue, Andrée. Aujourd'hui, vous n'aurez pas l'horreur d'hier dans son intégralité parce qu'il fait un temps radieux et que le soleil est toujours le soleil même à Pithiviers. Hier je n'ai pas eu le temps de vous écrire et cependant je vous assure que ce que nous avons vu valait la peine d'être écrit et raconté et colporté. Il y a eu un départ de 600-700 femmes et hommes et enfants de 13 à 15 ans, mais principalement des femmes polonaises laissant leurs enfants ici. Vous avez lu à 16 ans « La case de l'Oncle Tom », vous avez pleuré en pensant à ces choses horribles, la séparation des familles, l'arrachement des mères aux enfants, la transplantation d'un milieu connu dans un milieu inconnu et en vous disant que c'était une chose passée, que vous ne verrez jamais. Pour moi, Andrée, j'ai pleuré d'horreur, de haine contre les lâches qui ordonnent ces horreurs, contre les lâches aussi qui les font, qui les exécutent. Ces derniers sont des Français, les uns le font avec quelques sentiments de honte, mais certains, la minorité, emploie toujours cette même brutalité qui est de bon ton avec un peuple misérable et grouillant. Il faut, Andrée, que vous racontiez à tous : ces femmes véritables folles qui hurlent (elles ont raison, il n'y a que ça qui fasse comprendre) adieu à leur enfant de 4 ans, de 10 ans, de tous les âges qu'on leur arrache. **Vous avez entendu les mugissements des vaches qu'on sépare de leur veau et cela vous a percé le cœur. Hier, c'était d'un côté les cris, les crises nerveuses des enfants réclamant leur mère, de l'autre les mères bramant leur désespoir.**



Léo et Albert Schreiber étaient nés le 18 août 1931 à Francfort et le 27 mars 1938 à Paris, où ils habitaient 14 rue Louis-Bonnet dans le 18^e arrondissement. Ils ont été arrêtés le 16 juillet 1942.



Léo a fait à son père, Jules, qui a survécu, le récit de ce qui s'est passé :

Pithiviers, le 11 août 1942

Cher père, je vais te raconter tout ce qui nous est arrivé depuis notre départ. D'abord, les agents qui nous ont cherchés nous ont conduits à l'école Parmentier. Puis on nous a fait attendre pour aller dans un autobus qui devait nous conduire au Vélodrome d'Hiver où nous sommes restés 5 jours. Puis on nous a traînés jusqu'à la gare d'Austerlitz pour nous mettre dans un train de bestiaux (chevaux) qui devait nous emmener à Pithiviers (Loiret) où nous nous sommes couchés sur de la paille. Nous étions toujours dans ce camp pendant deux ou trois semaines quand un trouble se mit dans le camp : on prenait des gens pour les envoyer nous ne savons où. Nous savons seulement qu'on leur a donné pour 4 jours de vivres. Au 3^e départ, maman est partie aussi. Avant de partir, on a fouillé ces personnes et maman a donné 20 F qu'elle avait dans son porte-monnaie et elle m'avait laissé le reste d'argent qui était de 3 110 F. Donc maman est partie sans emmener un sou. Sa bague de brillants, elle l'avait cachée dans sa bouche, donc elle a pu l'emmener sans se faire chiper sa bague d'alliance, on la lui a laissée car ce jour-là, jeudi 6, on ne prenait pas les bagues d'alliance.

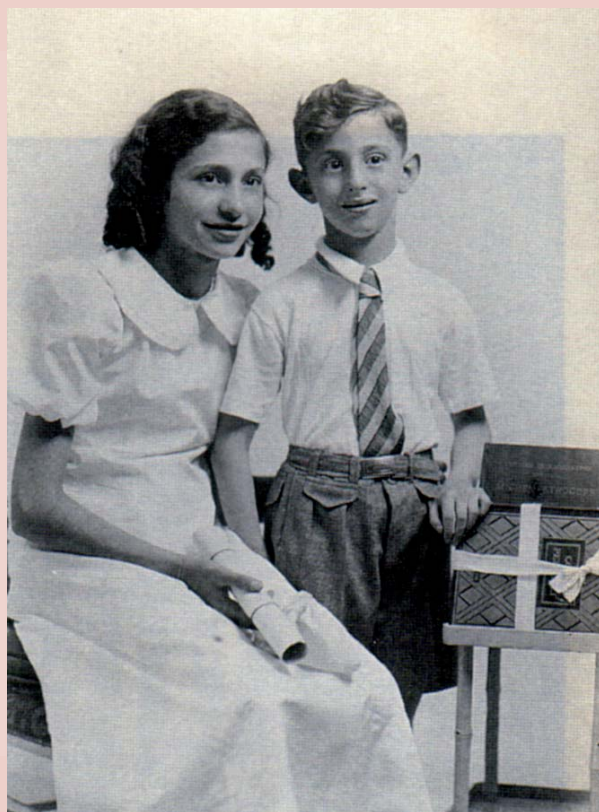
Maintenant, cher père, je vais te dire aussi qu'elle avait sur elle du papier à lettres, on le lui a pris, c'est un signe qu'elle n'a pas le droit d'écrire. **Albert, tout petit qu'il est, a pleuré quand on ne l'a pas laissé passer avec maman. Il s'était mis par terre dans la cour et pleurait amèrement...**

Léo a pu écrire encore une carte à son père le 20 août 1942 :

Je n'ai pu t'écrire jusqu'à présent car nous avons été envoyés de Pithiviers à Drancy, et maman, tu dois déjà le savoir, a été déportée de Pithiviers je ne sais où. J'ai eu mon anniversaire ici à Drancy. Pour venir ici, nous avons voyagé dans des trains de bestiaux où nous étions très nombreux dans un wagon.

Leur mère, Mendia, avait été déportée par le convoi n° 16. Léo et Albert l'ont suivie deux semaines plus tard exactement par le convoi n° 22 du 21 août 1942.

Clara Garnek était née le 24 janvier 1927 à Paris où elle habitait au 7 cité Dupetit-Thouars dans le 3^e arrondissement. Elle a été déportée avec sa mère par le convoi n° 16 du 7 août 1942, avant ses frères **Henri** (11 ans) et **Jean** (3 ans), partis par le convoi n° 26. Son père avait déjà été déporté. Au Vélodrome d'Hiver, Clara (sur cette photo avec son frère Henri) a écrit le 18 juillet 1942 la lettre reproduite ci-dessous.



Paris le 18 juillet 1942

" Chers oncle, tante et cousines,

2 mots pour vous dire que nous avons été pris jeudi à 9 heures et demi et on nous a conduits au Vélodrome d'Hiver.

Nous sommes très malheureux. À chaque instant, il y a de nouveaux malades, il y a des personnes enceintes, des aveugles... nous couchons par terre.

Hier, on nous a donné du lait pour les enfants de moins de 10 ans, une tartine de pain, une tablette de chocolat, une madeleine, des pâtes.

Je ne sais pas si on pourra supporter encore longtemps ceci. Maman n'en peut plus. C'est encore plus abrutissant que toutes les femmes racontent des choses qui ne tiennent pas debout et au lieu de se remonter elles se descendent et celles qui ont un peu de courage elles le perdent petit à petit.

Je ne peux pas vous en écrire plus long et nous espérons vous revoir bientôt.

Jeannot pleure tout le temps parce qu'il veut retourner à la maison.

Clara "

dimanche 18/7 1942

chers oncle, tante et cousins

Je mets pour vous dire que nous avons été pris jeudi
à 3H $\frac{1}{2}$ et on nous a conduit au Velodrome d'hiver.

Nous sommes très malheureux. à chaque instant il y a
de nouveaux malades, il y a des femmes enceintes, des
aveugles... nous couchons par terre

Bien, on nous a donné du lait pour les
enfants de moins de 10 ans - une tartine de pain -
une tablette de chocolat - une madeleine - des
pâtes.

Je ne sais si on pourra supporter encore longtemps
ceci. Maman n'en peut plus. C'est encore plus
abrutissant que toutes les femmes racontent des choses
qui ne tiennent pas debout et au lieu de se remonter
elles se dévalent et celles qui ont un peu de courage
elles le perdent petit à petit.

Je ne peux pas en écrire plus long
et nous espérons vous revoir bientôt
Jeannot pleure tout le temps parce
qu'il veut retourner à la maison

Blanc



Ginette Cukier avait 6 ans depuis le 19 décembre 1941, elle avait donc l'obligation depuis le 6 juin 1942 de porter l'étoile jaune. Sa petite sœur **Irène** ne la portait pas ; elle n'avait que 4 ans. Elles étaient nées à Paris, où elles habitaient 11 rue Samson. Elles ont été déportées par le convoi n° 20 du 17 août 1942 avec leur mère, **Fanny**.

Chapitre 5

Les témoins accusent

Odette Daltroff-Baticle,
internée à Drancy, eut à s'occuper des enfants.
Libérée en 1943, elle écrivit aussitôt ces notes :

Le Capitaine Vieu, sombre brute, met en prison un adorable petit garçon de 3 ans : échappant à la surveillance de sa mère, il jouait dans la cour. Le même jour, il me met en prison, ainsi que 15 compagnes, nous avions manifesté, l'ayant surpris en train de donner des coups de pieds dans le ventre d'un vieil interné.

Nous assistons aux premières déportations ; crises de nerfs des femmes se jetant par les fenêtres du 4^e étage. Il fait terriblement chaud. On nous annonce l'arrivée de 3 000 enfants sans parents, reste de la rafle du 15 juillet du Vél' d'Hiv'. On les avait mis à Pithiviers. De là, on déporte d'abord les hommes puis les femmes ; celles-ci s'arrachent à leurs enfants qui ne veulent pas les quitter. Un gendarme me raconte que ce spectacle était affreux, déchirant ; ils séparent femmes et enfants à coups de crosse ; les femmes partent croyant que la Croix-Rouge pourra s'occuper de leurs enfants.

En hâte, elles cousent sur leurs vêtements leurs nom et adresse. Vers le 1^{er} septembre, 1 000 enfants arrivent. On recrute parmi nous des femmes de bonne volonté pour s'occuper de ces enfants. Nous sommes munies de brassards et de laissez-passer signés par la gendarmerie, qui nous donnent droit de circuler dans le camp.

Des autobus arrivent. Nous sortons des petits êtres dans un état inimaginable. Une nuée d'insectes les environnent ainsi qu'une odeur terrible. Ils ont mis des jours et des nuits pour venir de Pithiviers, wagons plombés ; 90 par wagon avec une femme, qui, en général, a 2, 3, 4 gosses à elle dans le tas.

Ils ont de 15 mois à 13 ans, leur état de saleté est indescriptible, les 3/4 sont remplis de plaies suppurantes, impétigo. Il y aurait tant à faire pour eux. Mais nous ne disposons de rien, malgré le dévouement incomparable de notre chef de camp, le commandant Kohn. Immédiatement nous organisons des douches. Pour 1 000 enfants, nous disposons de 4 serviettes ! et encore avec difficulté.

Par groupe, nous emmenons ces enfants aux douches. Une fois nus, ils sont encore plus effrayants. Ils sont tous d'une maigreur terrible et vraiment presque tous ont des plaies ; il va falloir essuyer les sains avec une serviette et les autres presque toujours avec la même toute souillée. Notre cœur se serre.

Autre drame : ils ont presque tous la dysenterie. Leur linge est souillé d'une manière incroyable et leur petit baluchon ne vaut guère mieux. Leurs mamans les avaient quittés avec leurs petites affaires bien en ordre, mais il y a de cela quelques semaines et, depuis, ils sont livrés à eux-mêmes. Dans le wagon, ils ont d'ailleurs mélangé leurs affaires. Des femmes de bonne volonté se mettent à laver leurs effets, presque sans savon, à l'eau froide ; à cette époque, il fait très chaud et cela sèche vite, mais ils sont 1 000.

Très vite nous nous rendons compte que tout ce que nous essayons de faire est inutile. Dès que nous remettons à ces petits des effets un peu propres, une heure après, ils sont sales. Les médecins les examinent à tour de bras. On leur administre du Charbon, on les barbouille tous de mercurochrome. On voudrait les mettre tous à l'infirmerie, c'est impossible : ils doivent repartir vers une destination inconnue.

Lâchement, nous leur avons dit qu'ils allaient retrouver leurs parents ; et pour cela ils supporteraient tout.

Jamais nous n'oublierons les visages de ces enfants ; sans cesse, ils défilent devant mes yeux. Ils sont graves, profonds et, ceci est extraordinaire dans ces petites figures, l'horreur des jours qu'ils traversent est stigmatisée en eux. Ils ont tout compris, comme des grands. Certains ont des petits frères ou sœurs et s'en occupent admirablement, ils ont compris leurs responsabilités.

Ils nous montrent ce qu'ils ont de plus précieux : la photo de leur père et de leur maman que celle-ci leur a donnée au moment de la séparation. À la hâte, les mères ont écrit une tendre dédicace. Nous avons toutes les larmes aux yeux ; nous imaginons cet instant tragique, l'immense douleur des mères.

Ces enfants savent que, comme les adultes, ils seront impitoyablement fouillés par les gens de la police aux Questions Juives. Entre eux, ils se demandent s'ils auront la chance de conserver un petit bracelet, une petite médaille, souvenir des temps heureux. Ils savent que ces bijoux n'ont pas grande valeur, mais ils connaissent la cupidité de leurs bourreaux. Une petite fille de 5 ans me dit : "N'est-ce-pas, Madame, ils ne me la prendront pas ma médaille, c'est pas de l'or."

Dans leurs petits vêtements, les mères ont cousu 1 ou 2 billets de 1 000 F et ce petit garçon de 6 ans nous demande : "Fais le gendarme pour voir si tu découvres mon argent."

Quelquefois, la vie reprend le dessus : comme des enfants, ils jouent ; ils ont des jeux à eux : ils jouent à la Fouille, à la Déportation.

Il y a des contagieux. On en met à l'infirmerie en vitesse. Avec les moyens du bord, on fabrique de petits lits ; mais ils sont des quantités à partir avec la scarlatine, la diphtérie, etc.

Nous essayons de faire la liste de leurs noms. Nous sommes surpris par une chose tragique : les petits ne savent pas leur nom. À un petit garçon, auquel nous essayons par tous les moyens de le lui faire dire, il répète inlassablement : "Mais je suis le petit frère de Pierre." Les prénoms, noms et adresses que les mamans avaient écrits sur leurs vêtements avaient complètement disparu à la pluie et d'autres, par jeu ou par inadvertance, ont échangé leurs vêtements.

En face de leur numéro, figuraient sur les listes des points d'interrogation.

La question nourriture est aussi un désastre : que donner à ces petits déjà malades ? cette soupe d'eau et de carottes, pas assez de récipients, ni de cuillères. Nous étions obligés de faire manger les plus petits.

Je me souviens d'une petite fille de 2 ans environ, adorable, et qui, miraculeusement était restée propre. Une de mes amies l'avait prise dans ses bras pour la faire manger. Immédiatement elle s'était assoupie ; chaque fois qu'on voulait la déposer sur une paille, elle se réveillait et hurlait. Elle avait rencontré une tendresse qu'elle ne connaissait plus et ne voulait plus qu'on l'abandonne. Mon amie, les larmes aux yeux, n'osait plus la quitter et s'occuper des autres qui, tous, avaient besoin de nous.

Il fallait les coucher 3 ou 4 sur des pailles infectes et qui le devenaient d'heure en heure de plus en plus, grâce à cette dysenterie qui torturait tous ces corps.

Beaucoup n'avaient plus de chaussures. Nos cordonniers à certains ont pu fabriquer des Spartiates avec des morceaux de bois et des ficelles. D'autres sont partis nus pieds.

Avant le départ pour le grand voyage, on passait à la tonte les hommes et les enfants des deux sexes. Cette mesure est vexatoire et agit beaucoup sur le moral des individus, particulièrement chez les enfants. Un petit garçon pleurait à chaudes larmes. Il avait environ 5 ans. Il était ravissant, des cheveux blonds bouclés, qui n'avaient jamais connu les ciseaux. Il répétait qu'il ne voulait pas qu'on lui coupe les cheveux, sa maman en était si fière, et, puisqu'on lui promettait qu'il allait la retrouver, il fallait qu'elle retrouve son petit garçon intact.

Après le départ de ces 3 000 ou 4 000 enfants sans parents, il en restait 80 vraiment trop malades pour partir avec les autres ; mais on ne pouvait les garder plus longtemps. Nous leur préparons quelques vêtements. Ils ont de 2 à 12 ans. Comme les adultes, ils sont mis dans ces escaliers de départ innommables.

On laissait parqués les 1 000 personnes choisies pour le prochain départ pendant 2 ou 3 jours, isolées du reste du camp. Hommes, femmes, enfants, sur de la paille souillée rapidement... Tous gisaient sur la paille mouillée, mourants, qu'on transporte sur des civières, aveugles, etc.

Une amie et moi devions, à partir de 3 h du matin, nous occuper de ces 80 enfants, les préparer au départ, les habiller... En rentrant dans ces chambrées, il y avait de quoi se trouver mal. Je trouvais mes enfants endormis, les petits déjà infectés avec leur dysenterie. Sans lumière, je commençais à les préparer ; je ne savais pas par quel bout commencer. Vers 5 h du matin, il fallait les descendre dans la cour, pour qu'ils soient prêts à monter dans les autobus de la STCRP qui menaient les déportés à la gare du Bourget. Impossible de les faire descendre ; ils se mirent à hurler, une vraie révolte, ils ne voulaient pas bouger. L'instinct de la conservation. On ne les mènerait pas à l'abattoir aussi facilement. Cette scène était épouvantable ; je savais qu'il n'y avait rien à faire ; coûte que coûte, on les ferait partir.

En bas, on s'énervait. Les enfants ne descendaient pas. J'essayais de les prendre un par un pour les faire descendre, ils étaient déchaînés, se débattaient, hurlaient.

Les plus petits étaient incapables de porter leur petit paquet. Les gendarmes sont montés et ont bien su les faire descendre. Ce spectacle en ébranla tout de même quelques-uns.

Au moment du départ, on pointait chaque déporté. Sur les 80 gosses, environ 20 ne savaient pas leur nom. Tout doucement, nous avons essayé de leur faire dire leur nom ; sans résultat. À ce moment, surgit devant moi le maître de toutes ces destinées, le sous-off allemand Heinrichsohn, 22 ans, très élégant en culotte de cheval. Il venait à chaque départ assister à ce spectacle qui, visiblement, lui procurait une immense joie.

Je ne puis oublier la voix de ce petit garçon de 4 ans, qui répétait sans arrêt sur le même ton, avec une voix grave, une voix de basse incroyable dans ce petit corps : « Maman, je vais avoir peur, Maman, je vais avoir peur ».

Georges Kohn écrivait 15 août 1942 à Drancy dans son journal :

Arrivée d'un troupeau lamentable de 1 000 enfants sans conducteur. Les plus jeunes ont 3 ans, les plus âgés 13 ans environ, la plupart d'entre eux ont entre 8 et 11 ans. Les petits n'ont reçu aucun soin depuis plusieurs jours. Ils ont été transportés dans des wagons à bestiaux. Ils ont fait leurs besoins dans leur culotte, sont couverts de croûtes et de saletés. En hâte, nous organisons avec des jeunes filles dévouées tout un service de réception, on les lave, on les nourrit, on coupe des couvertures en deux pour les couvrir. Le lendemain matin, on s'apercevra que ces demi-couvertures ont été volées par des adultes. Nous n'avons malheureusement plus de couvertures pour les distribuer aux enfants.

Ce même jour, François Montel, qui sera déporté onze jours plus tard, notait dans son journal à Drancy :

Arrivée des enfants. Séparés de leurs parents depuis trois semaines. Dans un état lamentable. Teigneux, galeux. Certains traînent par la main des petits frères ou sœurs plus jeunes encore. D'autres sont seuls. Je pense à la Croisade des Enfants de Marcel Schwob.

Les enfants sont arrivés avec des femmes dont les enfants en bas âge ne peuvent marcher. Les bras encombrés de marmots, il leur fallait encore veiller sur 5 ou 6 gosses, parfois 30 ou 40... Spectacle infiniment triste.

Et voici ce que rapporte Roger Gompel, interné à Drancy en 1942 :

Pauvres gosses ! De leur premier séjour à la campagne (à Pithiviers !), ils ne rapportent pas des mines florissantes. Trois semaines de misère les ont déjà marqués. Pâles, les yeux battus, envahis par les poux, infestés de gale et de furonculose, ils ont des airs dépaysés de jeunes sauvages. La plupart sont en loques. Quelques-uns cependant sont encore bien tenus. Mais on chercherait en vain des joues fraîches et roses.

Au regard des autorités allemandes, ces petits Juifs en herbe sont aussi dangereux que les autres. Ils comptent à l'effectif ; il faut donc les immatriculer comme des grands. Pour procéder à leur enregistrement, on les refoule en masse au fond des barbelés. Chacun passe à son tour aux tables de contrôle et, les formalités terminées, rejoint ses camarades dans le groupe des inscrits.

À l'écart, immobile, un petit bonhomme pensif – il peut avoir sept ans – tient, serrée dans sa main, celle d'une petite fille qui sait à peine marcher.

- "C'est ta petite sœur ?

- Non.

- Qui est-ce ?

- Je ne sais pas.

- As-tu une tartine ?

- Non.

- Va en chercher une.

- Je ne peux pas, on m'a donné la petite à garder. J'ai promis de ne pas la quitter.

- Ta maman est là ?

- Non, elle est déportée.

- Avec qui es-tu ?

- Je ne sais pas."

Plus loin dans un groupe de fillettes une gamine tremble de tout son petit corps souffreteux.

- "Qu'est ce que tu as ?

- J'ai peur.

- De quoi ?

- J'ai peur ! J'ai peur !

- Il ne faut pas avoir peur. Tu sais bien que personne ici ne veut te faire du mal.

- J'ai peur ! J'ai peur!"

À la fin des opérations d'immatriculation, il reste une quinzaine d'enfants qui ne savent pas leur nom et dont l'identité ne peut être établie. Il en sera ainsi à chaque arrivée.

- "Comment t'appelles-tu ?

- Jean.

- Et ton papa ?

- Papa."

On n'en peut tirer davantage. Aucun papier, aucune indication. Petits parias perdus dont les parents se rongent dans un ghetto lointain et qui, de départ en départ, s'en iront grandir ou périr, inconnus, dans les réserves de l'Est, sans que personne ne sache jamais s'ils sont morts ou vivants.

Ces lettres et beaucoup d'autres ont été publiées par Serge Klarsfeld dans *Adieu les enfants*.

Les Justes parmi les Nations

L'appellation des Justes parmi les Nations a été adoptée par l'État d'Israël en 1953. "**Juste**" : le plus haut titre de vertu biblique est celui-là même dont l'État d'Israël a voulu honorer ceux qui se portèrent au secours des Juifs, leurs frères humains. Alors que l'Europe sombrait dans la collaboration, la peur ou l'indifférence, eux se levèrent, refusèrent d'abandonner les victimes désignées que le destin avait placées sur leur route. Pensant ne faire que leur devoir, c'est le nom de l'Homme qu'ils ont sauvé.

En France, la loi du 10 juillet 2000 institue une Journée nationale (16 juillet) rendant hommage non seulement « aux victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français » mais aussi « aux **Justes** de France ».

Parmi ces **Justes**, figurent des catholiques, des protestants et des agnostiques. Dans toutes les régions de France, des non-Juifs se sont dévoués de manière totalement désintéressée pour sauver de l'arrestation et de la déportation des Juifs menacés.

Le 18 janvier 2007, le Président de la République a fait entrer les Justes de France au Panthéon à l'issue d'une cérémonie solennelle.

Texte de l'inscription consacrée aux Justes de France :

HOMMAGE DE LA NATION AUX JUSTES DE FRANCE

SOUS LA CHAPE DE HAINE ET DE NUIT TOMBÉE SUR LA FRANCE DANS LES ANNÉES D'OCCUPATION, DES LUMIÈRES, PAR MILLIERS, REFUSÈRENT DE S'ÉTEINDRE. NOMMÉS "JUSTES PARMI LES NATIONS" OU RESTÉS ANONYMES, DES FEMMES ET DES HOMMES, DE TOUTES ORIGINES ET DE TOUTES CONDITIONS, ONT SAUVÉ DES JUIFS DES PERSÉCUTIONS ANTISÉMITES ET DES CAMPS D'EXTERMINATION. BRAVANT LES RISQUES ENCOURUS, ILS ONT INCARNÉ L'HONNEUR DE LA FRANCE, SES VALEURS DE JUSTICE, DE TOLÉRANCE ET D'HUMANITÉ.

Le 26 Août 1942,
le gouvernement de l'Etat Français,
installé dans cet immeuble à Vichy,
a déclenché sur tout le territoire
de la zone libre
une gigantesque rafle de Juifs étrangers.
Plus de 6500 d'entre eux,
dont des centaines d'enfants,
ont été arrêtés ce jour là
et livrés aux Nazis en zone occupée,
d'où ils ont été aussitôt déportés sans retour
vers le camp d'extermination d'Auschwitz.
Au total ce fut le sort tragique
de plus de 10000 Juifs étrangers
vivant en zone libre.

Dans leur ensemble la population française
et les clergés catholique et protestant
se sont immédiatement opposés à ces mesures
qui violaient les traditions et l'honneur de la France.
Qu'ils en soient remerciés.

N'oublions jamais.

*Les Fils et les Filles des Déportés Juifs de France.
Association Cultuelle Israélite de Vichy.*

Plaque apposée « sauvagement » par les FFDJF. le 26 août 1992 (50 ans jour pour jour après la grande rafle des Juifs étrangers en zone libre) sur la façade de l'Hôtel du Parc à Vichy. Depuis cette plaque a été transférée par la mairie de Vichy sur une stèle, face à l'ancien siège du Gouvernement de l'Etat Français.

Chapitre 6

Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France, militants de la justice et de la mémoire



Prise de parole de Beate Klarsfeld à l'occasion de la manifestation de l'association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France dans la gare de Francfort le 10 juin 2005. Finalement, le 1^{er} décembre 2006, les Chemins de fer allemands ont accepté l'organisation d'une exposition itinérante sur les enfants juifs déportés de France, dans les gares allemandes à partir du 27 janvier 2008.

L'association des FFDJF (Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France) a été créée en 1979 pour soutenir l'action de Beate et Serge Klarsfeld qui visait à :

- mettre fin à l'impunité des principaux responsables allemands et français de la déportation des Juifs de France ;
- publier des ouvrages relatant très précisément ce que fut le sort des Juifs en France de 1940 à 1944 ;
- défendre la mémoire des victimes juives ;
- lutter contre l'antisémitisme.

Dès la fin des années soixante, Beate Klarsfeld a mené campagne contre le chancelier Kurt Georg Kiesinger, ancien haut dirigeant nazi. Elle fut condamnée à un an de prison pour l'avoir giflé publiquement. En 1970, Beate et Serge Klarsfeld ont fait annuler la nomination comme représentant de la République Fédérale d'Allemagne au sein de la Commission européenne d'Ernst Achenbach, l'un des responsables de la *Kollaboration* à l'ambassade allemande à Paris pendant l'Occupation.

A partir de 1971, le couple Klarsfeld a été arrêté à plusieurs reprises en Allemagne en militant pour le jugement de Kurt Lischka, Herbert Hagen, Ernst Heinrichsohn et leurs complices qui avaient dirigé la déportation des Juifs de France. La même année, ils ont fait juger à Kiel les chefs SS responsables de la déportation de plus de 25 000 Juifs de Belgique.

C'est en 1971 également qu'ils ont retrouvé Klaus Barbie (ancien chef de la Gestapo de Lyon) en Amérique du Sud, où Beate Klarsfeld l'a poursuivi du Pérou en Bolivie ; tandis qu'au Chili, Serge Klarsfeld, avec Régis Debray, tentait de le faire enlever. Beate Klarsfeld fut arrêtée à Varsovie et à Prague en manifestant contre l'antisémitisme et la répression. Lors du Sommet de la Ligue arabe en 1974 à Rabat, elle fut également arrêtée pour avoir distribué des tracts en faveur de la Paix entre Israël et les Etats arabes. Ayant milité en 1977 contre la torture et les violations des droits de l'homme dans l'Argentine et l'Uruguay des « Colonels », elle est revenue en Amérique latine en 1984 et 1985. Elle fut arrêtée, de nouveau, à Santiago du Chili et à Asuncion, au Paraguay, pour avoir protesté contre les dictateurs Augusto Pinochet et Alfredo Stroessner, protecteurs de criminels nazis.



Beate Klarsfeld et Itta Halaunbrenner (qui a perdu 3 enfants et son mari arrêtés par Barbie) manifestent à La Paz devant le bureau de Barbie en 1972.

En raison de leur engagement contre les néo-nazis en Allemagne, le couple Klarsfeld a fait l'objet de plusieurs attentats manqués.

En 1978, Serge Klarsfeld a publié *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*. Cet ouvrage a comblé une immense lacune en décrivant chaque convoi et en présentant l'état civil des 80 000 victimes de la « Solution finale » en France. En 1991, il a retrouvé la partie la plus importante du fichier des Juifs de la préfecture de Police. Alors Secrétaire général du Centre de documentation juive contemporaine et du Mémorial du Martyr Juif inconnu, il a dirigé la préparation de la grande exposition « Le temps des rafles » présentée à l'Hôtel de Ville de Paris en avril-mai 1992, et depuis devenue itinérante.

Beate et Serge Klarsfeld ont aussi tenté de faire juger Aloïs Brunner, l'ancien chef du camp de Drancy, qui s'est réfugié en Syrie : Serge Klarsfeld a relancé l'affaire en se rendant en juin 1982 et en janvier 1990 à Damas d'où il a été expulsé. Dans l'Iran de Khomeiny en 1979, il a plaidé la cause des Juifs iraniens après l'exécution d'un dirigeant communautaire. A Beyrouth, en 1986, le couple a tenté en vain de sauver les otages juifs libanais. Contre Kurt Waldheim, le Président autrichien qui a menti sur son passé militaire et son implication dans des crimes de guerre dans les Balkans, Beate Klarsfeld a mené campagne non seulement en Autriche mais aussi lors des voyages officiels du président autrichien au Vatican, en Jordanie et en Turquie. Elle a contribué ainsi au boycott dont il a fait l'objet de la part de l'ensemble des pays occidentaux.

Au terme d'un procès historique, l'Association a obtenu en 1979, à Cologne, la condamnation de Kurt Lischka, Herbert Hagen et Ernst Heinrichsohn. Durant ce procès, des milliers de Juifs sont venus de France pour les soutenir. Ils ont contribué également au retour forcé de Klaus Barbie sur les lieux où il a commis ses crimes et préparé son procès à Lyon, au cours duquel Serge Klarsfeld, en tant qu'avocat, a joué un rôle décisif.



Manifestation à Cologne pour le 40^e anniversaire de la Nuit de cristal, le 9 novembre 1978, devant le domicile de Kurt Lischka.

En France, les FFDJF ont obtenu l'inculpation pour « crimes contre l'humanité » de trois anciens hauts fonctionnaires français : en 1979, Jean Leguay, délégué en zone occupée du Secrétaire général de la Police, l'un des principaux négociateurs avec les Allemands de l'action anti-juive

de Vichy (celui-ci décède en 1989 avant d'avoir été jugé). En 1983, celle de Maurice Papon, ancien Secrétaire général de la Gironde de 1942 à 1944 et responsable de l'arrestation de 1 690 Juifs (il sera condamné en 1998 à dix ans d'emprisonnement). Enfin, en 1991, René Bousquet, ancien Secrétaire général de la Police (abattu en 1993 au moment où la procédure allait aboutir à son renvoi devant la Cour d'assises).

En 1981, l'Association a organisé le premier pèlerinage en avion en une seule journée à Auschwitz.

La même année, elle a érigé en Israël, à Roglit, le « Mémorial de la Déportation des Juifs de France », sur lequel sont inscrits les noms des 80 000 Juifs assassinés. Ce monument est entouré par une Forêt du souvenir composée de 80 000 Arbres pour 80 000 Vies dont les membres de l'Association ont assuré la plantation. Le Mémorial est devenu un lieu de pèlerinage et de recueillement pour tous les visiteurs français.



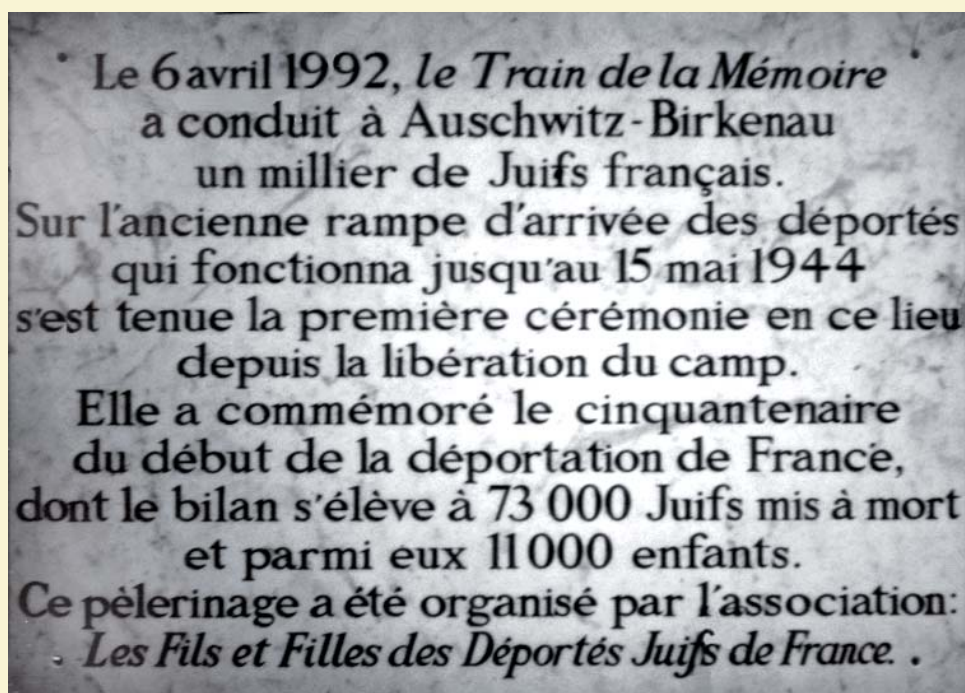
18 juin 1981, inauguration du Mur des noms des FFDJF à Roglit en Israël.

Les FFDJF ont contribué, en 1983, à un changement profond des manuels d'histoire de terminale : après presque quarante ans, tous les ouvrages ont mentionné, pour la première fois, la complicité active de Vichy dans la chasse aux Juifs menée par l'occupant nazi.



Le train de la mémoire des FFDJF, 6 avril 1992.

En avril 1992 (50^e anniversaire du début des déportations des Juifs de France), elle a organisé le train de la mémoire qui a conduit à Auschwitz, à travers le même itinéraire que les déportés, un millier de participants.



Plaque apposée à Auschwitz en 1992. Elle s'élève sur la rampe restaurée par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, à l'initiative de Serge Klarsfeld et inaugurée par le Président de la République, Jacques Chirac, le 27 janvier 2005.

En octobre 1992, les FFDJF ont été les seuls à se rendre dans l'Est de l'Allemagne, à Rostock, pour protester contre la xénophobie, le racisme, les violences et les menaces d'expulsion dont les Tziganes font l'objet.

L'Association a organisé en mai 1993 le premier pèlerinage dans tous les lieux d'extermination où furent dirigés les convois de Juifs de France : à Tallin (Estonie) et à Kaunas (Lituanie) pour le convoi n° 73, à Maïdanek et à Sobibor (Pologne) pour les convois n° 50 à 53, et à Auschwitz pour tous les autres convois.

En 1994, Arno Klarsfeld a représenté la cause des FFDJF dans le procès Touvier à Versailles.

Fait majeur : le 16 juillet 1995 (jour anniversaire de la rafle du Vél d'Hiv), Jacques Chirac, Président de la République, reconnaissait dans son discours historique que « ce jour-là, la France accomplissait l'irréparable ».

Entre 1997 et 1998, les FFDJF et Arno Klarsfeld ont joué un rôle déterminant à l'occasion du procès de Maurice Papon, tant dans l'enceinte de la Cour d'assises qu'en dehors du tribunal, présents et actifs à chacune des audiences. Ils furent les seuls à demander les 10 années de réclusion qui furent infligées à Maurice Papon.

Serge Klarsfeld a lancé et mené jusqu'à son terme la campagne en faveur de l'indemnisation financière des enfants de déportés juifs morts en déportation (décret du 13 juillet 2000).

En 2001, l'Association a obtenu de la Cour d'assises de Paris la condamnation par contumace d'Aloïs Brunner pour « crimes contre l'humanité ».

L'action se poursuit depuis 2002 par l'organisation de commémorations et l'apposition de plaques.

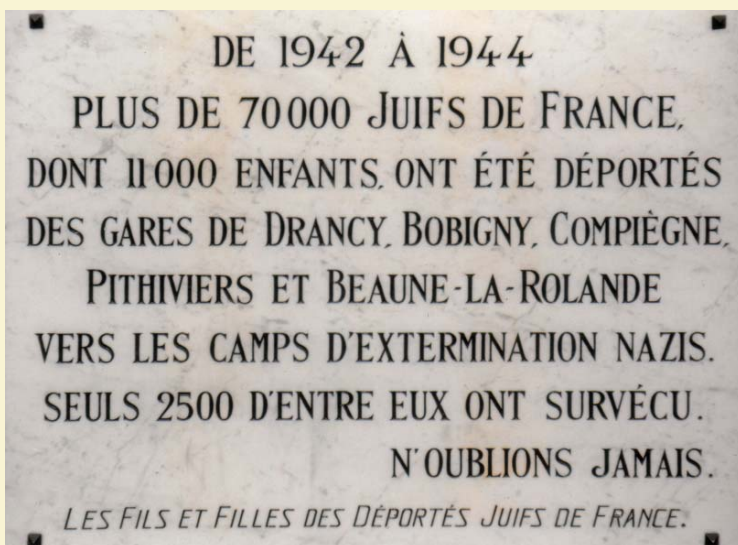
Les FFDJF ont activement participé aux commémorations du 60^e anniversaire de la déportation.

Les noms de chaque déporté ont été lus au cours de cérémonies organisées sur les lieux de départ de chaque convoi : Compiègne, Beaune-la-Rolande, Pithiviers, Angers, Lens, Drancy..

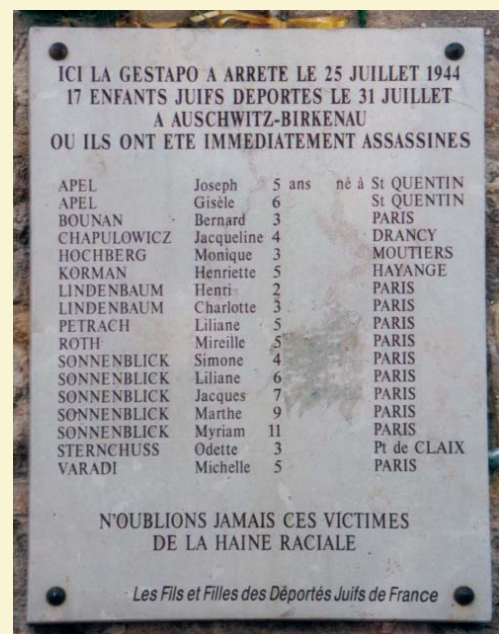


Sur la "Judenrampe" le 27 janvier 2005 à Auschwitz
De gauche à droite : Simone Weil, présidente de la Fondation de la Shoah, Jacques Chirac, Président de la République, Christian Poncelet, Président du Sénat, et Serge Klarsfeld, Président des FFDJF.

Grâce aux listes exhaustives du Mémorial des enfants établies par l'Association (qui présentent les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des enfants ainsi que leur adresse d'arrestation), des centaines de plaques commémoratives ont été apposées dans les écoles à travers toute la France.



Plaque apposée à la gare de l'Est (Paris) le 27 mars 1992 pour le 50^e anniversaire du départ du premier convoi.





2004 à la gare du Nord de Paris, 15^e exposition des FFDJF.

Les expositions sont un élément majeur de la connaissance des faits par le grand public et participent à maintenir une indispensable vigilance. Celle des *Enfants juifs déportés de France* a été présentée dans une vingtaine de villes - principalement dans des gares - avec le soutien de la SNCF ainsi qu'à l'Assemblée nationale.

Les FFDJF participent à toutes les cérémonies commémoratives de la Déportation ; ils sont actifs dans la lutte contre les falsificateurs de l'histoire et les négateurs de la Shoah, dans les tribunaux, et éditent de nombreuses publications : *Le Mémorial de la déportation*, *Vichy-Auschwitz*, *Les Enfants d'Izieu*, *L'Album d'Auschwitz*, *Les Chambres à gaz à Auschwitz*, technique et fonctionnement.

Serge Klarsfeld a publié en 1993 un instrument pédagogique de référence : *Le Calendrier de la persécution des Juifs en France* (1 350 pages).

Les FFDJF ont publié en 1994, en collaboration avec Serge Klarsfeld, *Le Mémorial des enfants juifs déportés de France*. Avec son édition américaine et ses sept additifs, il présente les photos de plus de 3 500 enfants sur les 11 400 de moins de 18 ans qui furent déportés de France. Le *New York Times* a consacré trois pages entières à ce monument de papier qui est le fruit d'une recherche unique au monde.

Quatre ouvrages de référence de Serge Klarsfeld ont été publiées en 2001 sous le titre : *La Shoah en France*.

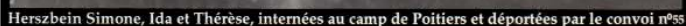
En décembre 2006, est paru le premier des huit tomes de la nouvelle édition augmentée du *Mémorial de la déportation des Juifs de France* de Serge Klarsfeld, comportant non seulement l'état civil des 80 000 victimes juives, mais également leur adresse d'arrestation.

par
Serge KLARSFELD

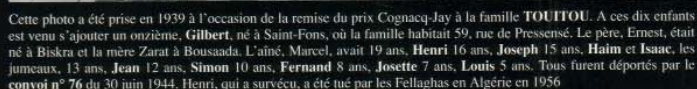
par
Serge KLARSFELD

Interné au camp de Lalande et déporté par le convoi n° 31

par
Serge KLARSFELD



par
Serge KLARSFELD



LE MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS DÉPORTÉS DE FRANCE

ADDITIF
n° 4

par
Serge KLARSFELD



Steffi BERNHEIM était née à Berlin le 11 janvier 1930. Réfugiée en France, elle vivait 60, rue de Provence à Paris dans le 9^e arrondissement. Arrêtée pendant la rafle du Vélodrome d'hiver, elle a été déportée par le convoi n° 23 du 24 août 1942. Son frère, Norbert, 16 ans, a été déporté par le convoi n° 57.

LE MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS DÉPORTÉS DE FRANCE

ADDITIF
n° 5

par
Serge KLARSFELD



La famille KAVAYERO, originaire de Turquie, vivait à Rouen, 48, cours de Sotteville. Elle a été déportée par le convoi n° 47 du 11 février 1943 après la grande rafle de Rouen. Le père, Moïse, et la mère Pemela, nés à Smyrne, et leurs cinq enfants : Sarah 19 ans, Ester 17 ans, Diamante 10 ans, Suzanne 6 ans et Elie 14 ans.

LE MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS DÉPORTÉS DE FRANCE

ADDITIF
n° 6

par
Serge KLARSFELD



Alain WEIL, presque 5 ans, né à Paris 12^{ème} où il vivait 148, rue de Picpus, déporté par le convoi n° 71 du 13 avril 1944.

LE MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS DÉPORTÉS DE FRANCE

ADDITIF
n° 7

par
Serge KLARSFELD



Albert Eskenazi, 12 ans, né à Paris, déporté par le convoi n° 77 du 31 juillet 1944.

Repères chronologiques sur la Shoah en France et en Europe

Années trente	Afflux en France de Juifs d'Allemagne et d'Autriche fuyant les persécutions antisémites.
Janvier 1933	Avènement d'Hitler au pouvoir. Premières mesures d'exclusion contre les Juifs.
Mars 1933	Ouverture des premiers camps de concentration (Oranienburg, Dachau).
Septembre 1935	Lois raciales de Nuremberg « pour la protection du sang allemand ».
9 novembre 1938	« Nuit de Cristal » : pogroms contre les Juifs en Allemagne. Des dizaines sont tués ; des milliers d'autres emprisonnés. Les Juifs allemands émigrent massivement.
Octobre 1939	Installation d'instituts « d'euthanasie » sur le territoire du Reich pour éliminer les malades mentaux.
22 juin 1940	Défaite militaire de la France. Armistice signé à Rethondes.
10 juillet 1940	Philippe Pétain, l'ancien vainqueur de Verdun, obtient les « pleins pouvoirs » de chef de l'Etat et du gouvernement. Installation d'un régime autoritaire et naissance de l'État français. Fin de la Troisième République.
3 et 4 octobre 1940	Premier Statut des Juifs adopté par Vichy. Des étrangers de « race juive » sont internés dans des camps spéciaux en zone dite libre (Les Milles, Gurs, Argelès, etc.). Recensement des Juifs en zone occupée et début de la dépossession de leurs biens.
24 octobre 1940	Rencontre de Montoire entre Hitler et Pétain. Début de la collaboration d'État avec l'Allemagne.
Automne 1940	Création du ghetto de Varsovie. Obligation pour les Juifs polonais de porter l'étoile jaune.
29 mars 1941	Création du Commissariat général aux questions juives.

Mai, août, décembre 1941	Grandes rafles à Paris (des hommes uniquement, 8 500 au total) et ouverture des camps de Beaune-la-Rolande, Pithiviers, Drancy et Compiègne.
15 décembre 1941	Exécution de 51 otages Juifs au Mont Valérien, près de Paris.
2 juin 1941	Nouveau Statut des Juifs aggravant leur condition. Recensement des Juifs en zone libre. Début de l'invasion de l'URSS suivie du massacre de la population juive par des commandos spéciaux derrière le front de l'Est. Pogrom de Jassy (Roumanie) : plus de 10 000 Juifs sont assassinés. Début de l'extermination massive par les Roumains des Juifs de Bessarabie et de Bucovine.
Septembre 1941	Plus de 30 000 Juifs sont exécutés en deux jours à Babi Yar près de Kiev.
20 janvier 1942	Conférence de Wannsee près de Berlin sur l'organisation de la « Solution finale de la question juive » alors que les Juifs d'Allemagne, d'Autriche et de Tchécoslovaquie sont en train d'être déportés.
Mars 1942	Arrivée des premiers convois au camp d'extermination de Belzec (Pologne).
27 mars 1942	Premier convoi de déportés juifs de France (de Drancy et de Compiègne à Auschwitz).
Mai 1942	Arrivée des premiers convois d'Europe centrale au camp d'extermination de Sobibor (Pologne).
Mai-juin 1942	Obligation pour les Juifs de porter l'étoile jaune aux Pays-Bas (100 000 seront déportés) et en Belgique (25 000 seront déportés).
7 juin 1942	En zone occupée, obligation de porter l'étoile jaune pour tout Juif, âgé de plus de 6 ans (ordonnance allemande).
16-17 juillet 1942	Rafle du Vél'd'Hiv' à Paris et dans son agglomération visant les familles juives étrangères. 13 000 arrestations dont 4 000 enfants (pour la plupart de nationalité française).
Juillet 1942	Début de l'extermination de masse dans les chambres à gaz d'Auschwitz-Birkenau. Elle sera étendue aux Tziganes du Reich.

Du 17 juillet au 30 septembre 1942	En onze semaines, trente-trois convois de mille Juifs chacun partent de France à destination du camp d'extermination d'Auschwitz.
26 août 1942	Grande rafle de Juifs étrangers dans les quarante départements de la zone libre où Vichy est souverain. Au total 10 000 Juifs étrangers sont livrés par Vichy aux Allemands à Drancy en zone occupée.
11 novembre 1942	Invasion de la zone libre par les troupes allemandes et départ du 43 ^e et dernier convoi de 1942. Occupation par les Italiens de huit départements du Sud-Est.
Juillet 1942-octobre 1943	Gazages massifs au camp d'extermination de Treblinka (Pologne).
13-14 janvier 1943	Grande rafle de Juifs à Rouen ; pour la première fois des familles totalement françaises sont arrêtées et déportées.
23-25 janvier 1943	Grande rafle de Juifs à Marseille. Près d'un millier seront déportés à Sobibor.
10 février 1943	Deuxième grande rafle visant les familles juives étrangères à Paris.
19 avril-16 mai 1943	Révolte et liquidation du ghetto de Varsovie.
8 septembre 1943	Invasion par les troupes allemandes de la zone italienne où les Juifs étaient protégés. Grandes rafles sur la Côte d'Azur.
10 janvier 1944	Rafle des Juifs français de Bordeaux par la police française, obéissant aux ordres de Laval sous la pression allemande.
6 avril 1944	Arrestation des 44 enfants de la maison d'Izieu (Ain) par la Gestapo de Klaus Barbie. Aucun d'entre eux ne survivra.
Mai 1944	Début de la déportation massive des Juifs hongrois vers Auschwitz-Birkenau.
31 juillet 1944	Déportation par Aloïs Brunner, commandant du camp de Drancy, de plus de 300 enfants, raflés durant les dernières semaines de l'Occupation.
17 août 1944	Dernier wagon de déportation au départ de Drancy une semaine avant la libération de Paris.
27 janvier 1945	Evacuation du camp d'Auschwitz par les nazis et marches de la mort, terriblement meurtrières qui se poursuivront jusqu'au 8 mai 1945.

Les Fils et filles des déportés juifs de France

Association régie par la loi de 1901

32, rue de La Boétie 75008 Paris

Tél. : 01.45.61.18.78

Courriel : klarsfeld.ffdjf@wanadoo.fr



Devant le siège des Chemins de fer allemands à Berlin le 18 janvier 2006.

Plaquette réalisée par :

- les Fils et Filles des Déportés Juifs de France;
- la délégation générale à l'Événementiel et au Protocole, Mairie de Paris;
- la direction générale de l'Information et de la Communication, Mairie de Paris.

Crédits photographiques :

L'association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France, Serge et Beate Klarsfeld, Maurice et Régine Lippe, Albert et Fanny Hochbaum, Trudy Baer, Georges et Sarah Wojakowski, Eliane Rawicz, Elie Kagan, Régis Hazenfas, Jacques Zelter, Lapi-Violet

Imprimeur : Imprimerie Moderne de l'Est

Mars 2007

Sur la couverture : Annie-Yolande Horowitz, internée au camp de Lalande et déportée par le convoi n° 31.

Sur la 4^e de couverture : Albert Eskenazi, 12 ans, né à Paris, arrêté sur ordre d'Aloïs Bruner dans le foyer d'enfants du 70 avenue Secrétan à Paris 19^e et déporté par le convoi n° 77 du 31 juillet 1944.



MAIRIE DE PARIS

Direction générale à l'Événementiel et au Protocole

Direction générale de l'Information et de la Communication



exposition conçue par l'Association
Les Fils et Filles de Déportés Juifs de France (FFDJF)

Toute l'info sur la ville !

paris
info Le 3975
Paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe